



# Production scénique (561.F0)

Programme d'études techniques

Secteur 04 – Arts

Enseignement collégial

Coordination et rédaction  
Direction des programmes de formation collégiale  
Direction générale des affaires collégiales  
Secteur de l'enseignement supérieur

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux  
Ministère de l'Enseignement supérieur  
1035, rue De La Chevrotière, 21<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5  
Téléphone : 418 643-7095  
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté  
sur le site Web du Ministère :

[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca).

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-87207-8 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

## Table des matières

<b>Les programmes d'études collégiales</b> .....	<b>2</b>
Visées de la formation collégiale .....	3
Compétences communes de la formation collégiale .....	3
Mise en œuvre des programmes d'études collégiales .....	4
<b>Le programme d'études <i>Production scénique (561.F0)</i></b> .....	<b>5</b>
<b>Les buts du programme d'études</b> .....	<b>6</b>
Formation spécifique .....	6
Intentions éducatives.....	6
Formation générale commune et propre .....	7
Formation générale complémentaire.....	12
<b>La finalité du programme d'études</b> .....	<b>13</b>
<b>Les objectifs</b> .....	<b>15</b>
Liste des énoncés de compétence .....	15
Matrice des compétences .....	18
<b>Formation spécifique</b> .....	<b>21</b>
<b>Voie de spécialisation A – Conception d'accessoires, de costumes et d'espaces scénographiques</b> .....	<b>39</b>
<b>Voie de spécialisation B – Régie et techniques scéniques</b> .....	<b>61</b>
<b>Formation générale commune et propre</b> .....	<b>81</b>
<b>Formation générale complémentaire</b> .....	<b>101</b>
<b>Renseignements complémentaires</b> .....	<b>117</b>
Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études techniques.....	117
Harmonisation .....	119
Risques en matière de santé et de sécurité du travail .....	120

261.F0

Production scénique

---

<b>Type de sanction :</b>	Diplôme d'études collégiales
<b>Nombre d'unités :</b>	86 2/3 unités
<b>Durée totale :</b>	2 745 heures d'enseignement

---

Formation générale :	660	heures d'enseignement
Formation spécifique :	2 085	heures d'enseignement

**Conditions d'admission :**

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le *Règlement sur le régime des études collégiales* et aux conditions particulières suivantes :

- Aucune.

## Les programmes d'études collégiales

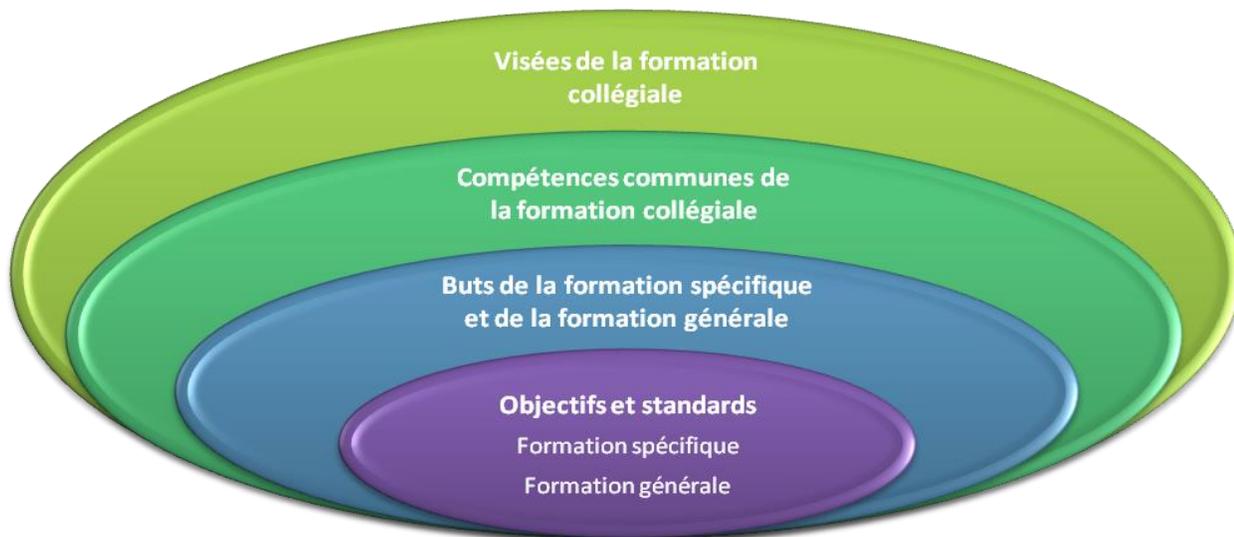
L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel l'élève s'engage à apprendre une profession ou à poursuivre des études universitaires, en acquérant les compétences visées. Pour le personnel enseignant, le programme définit des objectifs de formation et il délimite leur portée.

La figure 1 illustre l'interaction des éléments d'un programme d'études collégiales, allant du plus englobant au plus spécifique :

- Les visées de la formation collégiale;
- Les compétences communes de la formation collégiale;
- Les buts de la formation spécifique et de la formation générale;
- Les objectifs et les standards de la formation spécifique et de la formation générale.

Figure 1 – Éléments d'un programme d'études collégiales



Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

## Visées de la formation collégiale

Trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales.

Les visées orientent l'action des personnes participant à la formation de l'élève. Elles facilitent l'approche programme en précisant ce qui est attendu de l'élève à la fin de ses études collégiales.

### Former l'élève à vivre en société de façon responsable

Sur le plan personnel, l'élève s'engage en s'investissant dans son projet de formation. Il démontre de la rigueur et de la persévérance, et il fait preuve d'habiletés dans le domaine de l'analyse, de la synthèse et de la recherche. Sur le plan professionnel, il prend appui sur sa capacité à transférer ses savoirs et à s'adapter aux situations nouvelles. Sur le plan social, comme sur le plan de la vie démocratique, l'élève s'engage en exerçant son rôle de citoyen éclairé et responsable ainsi qu'en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables. Dans ses relations avec les autres, il fait preuve d'ouverture d'esprit et exerce son sens communautaire.

### Amener l'élève à intégrer les acquis de la culture

L'élève poursuit la mise en valeur de sa culture personnelle et il sait apprécier diverses formes d'expression culturelle. Ses apprentissages l'ont sensibilisé aux productions culturelles. Il peut en interpréter le sens, en considérer la valeur et prendre conscience du rôle qu'il exerce dans l'expression de la culture. Le développement de son sens critique et de sa conscience sociale ainsi que la consolidation de ses repères historiques l'ouvrent à un univers culturel élargi. Il saisit la diversité des réalités sociales et culturelles et sait apprécier les multiples richesses de la culture québécoise. Finalement, l'élève réinvestit ses acquis culturels en établissant des liens entre les divers phénomènes qui l'entourent et en s'engageant dans des activités à caractère culturel, artistique, sportif, technique ou scientifique.

### Amener l'élève à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde

L'élève comprend et produit des discours complexes et variés dans différentes situations. Il démontre de l'autonomie et fait preuve d'habiletés avancées en lecture et en écriture. Sa maîtrise de la langue le rend autonome sur le plan de la réflexion; elle lui permet de se situer par rapport à divers discours et de s'exprimer de manière structurée, rationnelle et précise. Confronté à diverses situations de communication, l'élève exprime, dans une variété de situations, sa vision du monde et son identité. Cette maîtrise lui permet aussi de s'ouvrir à la diffusion des savoirs. De plus, elle le porte à échanger des points de vue et à parfaire sa communication dans la langue d'enseignement et dans la langue seconde.

## Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'élève à la vie personnelle et professionnelle.

### Résoudre des problèmes

L'élève sait reconnaître un problème et en analyser les éléments. Il inventorie des pistes de solution et met en œuvre celle qu'il considère comme la plus efficace. Il réfléchit sur sa démarche, voit si la solution choisie est appropriée et juge si elle peut être transposée dans d'autres situations.

## Exercer sa créativité

En opposant, combinant et réorganisant des concepts, l'élève s'ouvre à de nouvelles avenues. Il peut également le faire en transférant des idées, des stratégies et des techniques dans des situations nouvelles. L'élève accueille de nouvelles idées et différentes façons de faire, tout en évaluant leur pertinence.

## S'adapter à des situations nouvelles

Devant une situation nouvelle, l'élève démontre une attitude réceptive et critique. Après avoir analysé la situation en cause, il détermine des moyens pour l'aborder et il les expérimente. Pour s'adapter à un monde en constante mouvance, l'élève travaille en équipe et se soucie de maintenir à jour ses connaissances.

## Exercer son sens des responsabilités

L'élève exerce son rôle de citoyen responsable et agit en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables sur le plan social comme sur le plan démocratique. Il fait preuve d'éthique et d'intégrité, exerce son jugement critique et s'engage pleinement sur les plans personnel, social et professionnel. Autonome et organisé, l'élève respecte ses engagements.

## Communiquer

L'élève livre un message cohérent et adapté à chaque situation. Il fait preuve d'écoute et il structure sa pensée dans le but de formuler un message clair. Il s'appuie sur une variété de stratégies de communication et utilise les technologies de l'information. L'élève évalue la portée de sa communication et revoit, au besoin, ses stratégies.

## Mise en œuvre des programmes d'études collégiales

La manière de prendre en considération les visées, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards appartient à chaque établissement d'enseignement collégial. Leur mise en œuvre ne donne pas nécessairement lieu à des cours communs pour les élèves d'un même établissement. En outre, chaque cours peut traiter d'une partie de ces éléments ou d'un ou de plusieurs de ces éléments. Ce qui importe, c'est que tous les éléments soient pris en considération, dans un ou plusieurs cours, et qu'ils deviennent des objets d'enseignement et d'apprentissage, parce qu'ils ont été reconnus comme essentiels à l'exercice d'une profession ou à la poursuite des études universitaires.

## Le programme d'études *Production scénique* (561.F0)

Le programme d'études *Production scénique* a été conçu suivant le Cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail, et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Le programme *Production scénique* comprend quatre composantes : la formation spécifique, la formation générale commune à tous les programmes d'études, la formation générale qui lui est propre, la formation générale complémentaire à sa formation spécifique.

- La formation spécifique totalise 60 unités.
- La formation générale commune à tous les programmes d'études totalise  $16 \frac{2}{3}$  unités :
  - Langue d'enseignement et littérature :  $7 \frac{1}{3}$  unités;
  - Philosophie ou *humanities* :  $4 \frac{1}{3}$  unités;
  - Éducation physique : 3 unités;
  - Langue seconde : 2 unités.
- La formation générale propre au programme d'études totalise 6 unités :
  - Langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
  - Philosophie ou *humanities* : 2 unités;
  - Langue seconde : 2 unités.
- La formation générale complémentaire à la formation spécifique, qui vise à ouvrir l'élève à d'autres champs de connaissances que celui de son programme d'études, totalise 4 unités parmi les domaines suivants :
  - Sciences humaines;
  - Culture scientifique et technologique;
  - Langue moderne;
  - Langage mathématique et informatique;
  - Art et esthétique;
  - Problématiques contemporaines.

Seuls les domaines distincts du programme d'études suivi sont accessibles à l'élève.

## Les buts du programme d'études

### Formation spécifique

La composante de formation spécifique du programme d'études *Production scénique* vise à :

- Rendre l'élève efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
  - Lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités en lien avec une profession,
  - Lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.);
- Favoriser l'intégration de l'élève à la vie professionnelle, soit lui faire connaître :
  - Le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie,
  - Ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur;
- Favoriser l'évolution de l'élève et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit lui permettre :
  - De développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail,
  - De comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées,
  - De développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise,
  - D'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence;
- Favoriser la mobilité professionnelle de l'élève, soit lui permettre :
  - D'adopter une attitude positive à l'égard des changements,
  - De se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

### Intentions éducatives

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et des préoccupations importantes, qui servent de guide aux interventions auprès de l'élève. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au regard des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

En conformité avec les visées de la formation collégiale, la formation spécifique vise aussi à former la personne à vivre en société de façon responsable, à amener la personne à intégrer les acquis de la culture et, enfin, à amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde.

Pour le programme d'études *Production scénique*, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- Développer l'autonomie professionnelle;
- Développer la créativité;
- Développer la sensibilité artistique;
- Développer la collaboration interdisciplinaire;
- Développer la capacité à s'adapter à différentes situations;
- Développer le sens de l'écoresponsabilité au travail.

## Formation générale commune et propre

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- Pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
  - Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions,
  - Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique,
  - Adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir,
  - Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif,
  - Assumer ses responsabilités sociales;
- Pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
  - Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive,
  - Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie,
  - Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents,
  - Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents;
- Pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
  - Améliorer sa communication dans la langue seconde,
  - Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation,
  - Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

## Français, langue d'enseignement et littérature

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
  - Des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires,
  - Des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte,
  - Des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques,
  - De certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication,
  - De l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel;

- Sur le plan des habiletés :
  - De sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique,
  - De son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires ainsi que d'autres types de discours et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte,
  - De sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention,
  - De sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité;
- Sur le plan des attitudes :
  - De sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir,
  - De sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages,
  - De son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires,
  - De sa capacité à saisir les enjeux sociaux par l'analyse de diverses représentations du monde,
  - De son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle,
  - De son autonomie et de sa créativité par différents types de productions.

## Philosophie

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
  - Des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
  - Des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,
  - Des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,
  - Des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance,
  - Des outils méthodologiques;

- Sur le plan des habiletés, de son aptitude :
  - Au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,
  - À la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables,
  - À l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
  - À l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
  - À la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,
  - Au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,
  - À la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit,
  - À l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
  - À un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;
  
- Sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
  - De la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
  - De la réflexion critique,
  - De l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
  - De l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,
  - Des idées et de leur histoire,
  - De l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
  - De la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
  - De l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
  - De la responsabilité individuelle et citoyenne.

## Anglais, langue seconde

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
  - Du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
  - De différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
  - De la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail,
  - De différentes sources de référence fiables rédigées en anglais,
  - Des éléments de la culture du monde anglophone;

- Sur le plan des habiletés :
  - De sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche,
  - De sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail,
  - De sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise,
  - De sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais,
  - De sa capacité d'accéder à la culture anglophone,
  - De sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- Sur le plan des attitudes :
  - De sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études,
  - De son ouverture à différents aspects de la culture anglophone,
  - De son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources,
  - De son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

## Éducation physique

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
  - Des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives,
  - Des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé,
  - Des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé,
  - Des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives,
  - Des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique;

- Sur le plan des habiletés :
  - De sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins,
  - De sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements,
  - De sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante,
  - De sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps,
  - De sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques,
  - De sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques,
  - De sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif,
  - De sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques,
  - De sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques de façon claire et argumentée;
  
- Sur le plan des attitudes :
  - De sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique,
  - De sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique,
  - De sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager,
  - De sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération,
  - De son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives,
  - Du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives,
  - De son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique,
  - De son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance,
  - De son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

## Formation générale complémentaire

### Sciences humaines

Ce domaine a pour but de familiariser l'élève avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de l'apport particulier des sciences humaines à la compréhension d'enjeux contemporains, ainsi que l'application d'approches qui relèvent des sciences humaines.

### Culture scientifique et technologique

Ce domaine a pour but de présenter la science et la technologie comme des approches spécifiques du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de la nature générale et d'enjeux actuels de la science et de la technologie, ainsi que l'application de la démarche scientifique.

### Langue moderne

Ce domaine a pour but d'initier l'élève aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui la parlent.

### Langage mathématique et informatique

Ce domaine a pour but de mettre en valeur la culture mathématique ou informatique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude du rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine, ainsi que l'utilisation de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques.

### Art et esthétique

Ce domaine a pour but de fournir à l'élève une culture générale en explorant diverses formes d'art, ainsi que de développer, chez cet élève, une sensibilité sur le plan esthétique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'appréciation des formes d'art, ainsi que la réalisation d'une production artistique.

### Problématiques contemporaines

Ce domaine s'ouvre à des préoccupations actuelles et transdisciplinaires. La transdisciplinarité renvoie à un type d'approche qui permet d'aborder une problématique contemporaine en fonction de diverses disciplines et de différents champs de savoir, en situant la réflexion au-delà de la simple juxtaposition des matières étudiées.

## La finalité du programme d'études

Le programme d'études *Production scénique* vise à former des professionnelles et professionnels des arts de la scène aptes à collaborer à la réalisation d'un projet de production scénique à titre de conceptrices et de concepteurs d'accessoires, de costumes et d'espaces scénographiques, de régisseuses et de régisseurs ou d'assistantes metteuses en scène et d'assistants metteurs en scène.

Ces personnes établissent une synergie professionnelle avec les membres des équipes de direction, de création, de production et de diffusion de même qu'avec les artistes. Toutes et tous échangent de l'information, partagent des idées, prennent des décisions et travaillent de concert à la réussite d'un projet de production scénique. Celui-ci peut se dérouler dans une salle ou à l'extérieur et il peut s'agir d'un spectacle fixe ou d'une tournée au Québec, au Canada ou à l'étranger.

Ces professionnelles et professionnels travaillent dans des milieux variés, soit les arts du cirque, la chanson, la danse, la musique, l'opéra, le théâtre, le théâtre musical, les festivals, les spectacles de variétés, les événements de divers types, etc.

Le travail autonome ou à contrat caractérise principalement l'exercice des différentes professions. Ainsi, ces personnes consacrent du temps à la gestion de leurs activités professionnelles, à l'établissement de réseaux de contacts et à leur perfectionnement.

Le programme d'études *Production scénique* est structuré de façon à permettre le développement d'attitudes et de comportements essentiels à l'exercice des professions visées, soit l'autonomie, le sens des responsabilités, la capacité d'adaptation, la créativité et les habiletés en matière de relations professionnelles.

De plus, il permet de concilier deux exigences, soit la polyvalence et la spécialisation. La polyvalence est assurée par l'acquisition de compétences générales, tandis que la spécialisation est assurée par l'acquisition des compétences propres à chaque voie de spécialisation.

### *Voie de spécialisation A – Conception d'accessoires, de costumes et d'espaces scénographiques*

La conceptrice ou le concepteur crée des accessoires, des costumes et des espaces scénographiques originaux afin d'aider les artistes à mieux incarner leurs personnages à travers la scénographie et l'œuvre, visant ainsi à créer une émotion chez les spectatrices et spectateurs.

Elle ou il interprète le projet de production scénique et crée un univers en tenant compte des lieux, de l'époque, des personnages, etc. Pour ce faire, cette personne effectue un travail de documentation, détermine les proportions, les textures et les couleurs des différents éléments, puis met en forme son concept en fabriquant des documents de présentation (photomontages, maquettes, scénarimages, etc.). À la suite de l'atteinte d'un consensus avec les membres des équipes de création et de production, elle ou il voit à la mise en œuvre du concept en supervisant les travaux de fabrication, de confection, de finition et de montage, assurant ainsi l'intégrité artistique et technique de la production.

### *Voie de spécialisation B – Régie et techniques scéniques*

La régisseuse ou le régisseur assure le bon déroulement du spectacle, de l'entrée en salle jusqu'à la dernière représentation. Elle ou il dirige les répétitions techniques, les enchaînements, les raccords et la générale. À la suite de l'atteinte d'un consensus avec les membres des équipes de création et de production, cette personne applique la mise en scène établie ou en dirige l'application, s'assurant ainsi de l'intégrité artistique et technique de la production. À partir de la première représentation, elle ou il est responsable du respect de l'intégrité de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.

Dans certains milieux, la régisseuse ou le régisseur travaille de concert avec l'assistante metteuse en scène ou l'assistant metteur en scène. Dans d'autres situations, elle ou il peut aussi agir à titre d'assistante ou d'assistant à la mise en scène et assumer ainsi le rôle de pivot entre l'équipe de création et celle de production. Elle ou il veille alors à la mise en place pré-spectacle et assure le respect de l'intégrité de la vision artistique

de la metteuse en scène ou du metteur en scène durant les répétitions.

Par ailleurs, la régisseuse ou le régisseur peut assumer uniquement la responsabilité des différentes régies d'éclairage, de sonorisation, de vidéo, etc.

## Les objectifs

### Liste des énoncés de compétence

#### Formation spécifique

##### Tronc commun

- 02B0 Analyser les professions.
- 02B1 Analyser un projet de production scénique.
- 02B2 Établir des relations professionnelles.
- 02B3 Exploiter son potentiel créateur.
- 02B4 Assumer ses responsabilités en matière de santé et de sécurité.
- 02B5 Produire des plans et devis.
- 02B6 Prendre des décisions au regard des aspects artistiques.
- 02B7 Prendre des décisions au regard des aspects techniques.
- 02B8 Effectuer des activités de gestion de projets.
- 02B9 Gérer ses activités professionnelles.

##### Voie de spécialisation A – Conception d'accessoires, de costumes et d'espaces scénographiques

- 02BA Coordonner les travaux de réalisation des accessoires.
- 02BB Coordonner les travaux de réalisation des costumes.
- 02BC Coordonner les travaux de réalisation des décors.
- 02BD Produire du matériel de présentation.
- 02BE Concevoir des accessoires.
- 02BF Concevoir des costumes.
- 02BG Concevoir des décors.
- 02BH Concevoir des atmosphères.
- 02BJ S'assurer de l'intégration des aspects artistiques à la production.

## Voie de spécialisation B – Régie et techniques scéniques

- 02C0 Coordonner les répétitions des artistes.
- 02C1 Valider la conformité d'un système de gréage.
- 02C2 Valider la conformité d'un système d'éclairage.
- 02C3 Valider la conformité d'un système de sonorisation.
- 02C4 Valider la conformité d'un système vidéo.
- 02C5 S'assurer de l'intégration des aspects techniques à la production.
- 02C6 Diriger les répétitions techniques.
- 02C7 Diriger les enchaînements et la générale.
- 02C8 Diriger les représentations.

## Formation générale commune et propre

16  $\frac{2}{3}$  unités et 420 périodes d'enseignement, 6 unités et 150 périodes d'enseignement

### Français, langue d'enseignement et littérature

- 4EF0 Analyser des textes littéraires.
- 4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.
- 4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.
- 4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

### Philosophie

- 4PH0 Traiter d'une question philosophique.
- 4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

### Anglais, langue seconde

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- 4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- 4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- 4SA3 Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SAP Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAQ Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAR Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

### Éducation physique

- 4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.
- 4EP1 Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.
- 4EP2 Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

## Formation générale complémentaire

4 unités et 90 périodes d'enseignement

Deux objectifs à atteindre parmi les suivants, dans des domaines distincts du programme d'études suivi par l'élève :

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.
- 021L Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.
- 021M Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.

## Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- Les compétences générales de la formation spécifique, qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- Les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

Voie de spécialisation A - Conception d'accessoires, de costumes et d'espaces scénographiques

MATRICE DES COMPÉTENCES												
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES GÉNÉRALES										
		Analyser les professions	Analyser un projet de production scénique	Établir des relations professionnelles	Exploiter son potentiel créateur	Assumer ses responsabilités en matière de santé et de sécurité	Produire des plans et devis	Prendre des décisions au regard des aspects artistiques	Prendre des décisions au regard des aspects techniques	Effectuer des activités de gestion de projets	Produire du matériel de présentation	Gérer ses activités professionnelles
Numéro de la compétence		1	2	3	4	5	6	7	8	9	13	18
Coordonner les travaux de réalisation des accessoires	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Coordonner les travaux de réalisation des costumes	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Coordonner les travaux de réalisation des décors	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Concevoir des accessoires	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Concevoir des costumes	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Concevoir des décors	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Concevoir des atmosphères	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
S'assurer de l'intégration des aspects artistiques à la production	19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Voie de spécialisation B - Régie et techniques scéniques

MATRICE DES COMPÉTENCES															
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES GÉNÉRALES													
		Analyser les professions	Analyser un projet de production scénique	Établir des relations professionnelles	Exploiter son potentiel créateur	Assumer ses responsabilités en matière de santé et de sécurité	Produire des plans et devis	Prendre des décisions au regard des aspects artistiques	Prendre des décisions au regard des aspects techniques	Effectuer des activités de gestion de projets	Valider la conformité d'un système de gréage	Valider la conformité d'un système d'éclairage	Valider la conformité d'un système de sonorisation	Valider la conformité d'un système vidéo	Gérer ses activités professionnelles
Numéro de la compétence		1	2	3	4	5	6	7	8	9	11	12	13	14	15
Coordonner les répétitions des artistes	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
S'assurer de l'intégration des aspects techniques à la production	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Diriger les répétitions techniques	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Diriger les enchaînements et la générale	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Diriger les représentations	19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

## Formation spécifique

### Tronc commun

Code : 02B0

#### Objectif

#### Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser les professions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À partir d'information sur le milieu des arts de la scène.</li> <li>• À partir d'information sur les professions.</li> <li>• À partir de documents de référence.</li> <li>• À l'aide d'équipement informatique.</li> </ul>
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte efficace de l'information.</li> <li>• Utilisation appropriée d'une information récente, pertinente et fiable.</li> <li>• Analyse critique de l'information.</li> </ul>
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser la structure du milieu des arts de la scène.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinction juste des caractéristiques du milieu : arts du cirque, chanson, danse, musique, opéra, théâtre, théâtre musical, festivals, spectacles de variétés, événements de divers types, etc.</li> <li>• Reconnaissance juste des associations professionnelles, des syndicats et des autres organismes liés aux professions visées.</li> <li>• Reconnaissance juste de la réglementation en vigueur dans l'industrie du spectacle.</li> <li>• Reconnaissance juste de répercussions des nouvelles technologies au regard des arts de la scène.</li> <li>• Reconnaissance juste des tendances en production scénique.</li> </ul>
2. Caractériser le rôle et les responsabilités des personnes associées à la réalisation d'un projet de production scénique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinction juste du rôle et des responsabilités des membres de l'équipe de direction.</li> <li>• Distinction juste du rôle et des responsabilités des membres de l'équipe de création.</li> <li>• Distinction juste du rôle et des responsabilités des membres de l'équipe de production.</li> <li>• Distinction juste du rôle et des responsabilités des membres de l'équipe de diffusion.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Caractériser les professions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition claire des professions : la conceptrice ou le concepteur de costumes, d'accessoires et d'espaces scénographiques; la régisseuse ou le régisseur; l'assistante metteuse en scène ou l'assistant metteur en scène.</li> <li>• Reconnaissance juste des possibilités d'exercice des professions dans les différents milieux.</li> </ul>
4. Examiner les tâches et les opérations nécessaires à l'exercice des professions de même que leurs conditions et exigences de réalisation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Description claire des tâches et des opérations.</li> <li>• Interprétation juste des conditions et des exigences de réalisation.</li> <li>• Mise en relation des tâches à accomplir et des étapes du processus de production.</li> </ul>
5. Examiner les connaissances, les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice des professions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence des liens établis entre les connaissances, les habiletés et les comportements relatifs aux aspects artistiques et techniques des professions.</li> </ul>

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser un projet de production scénique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À partir d'un projet de production scénique.</li> <li>• À partir d'une œuvre littéraire, musicale, chorégraphique, multimédia, etc.</li> <li>• À l'aide de documents de référence.</li> <li>• En collaboration avec les membres des équipes de direction, de création et de production.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse rigoureuse du projet.</li> <li>• Adoption d'une vision commune du projet.</li> <li>• Perception juste de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> </ul>	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Circonscrire le projet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste de la finalité du projet.</li> <li>• Reconnaissance juste du mode de fonctionnement de la production scénique.</li> <li>• Situation exacte du projet dans son contexte de production : ses caractéristiques, les caractéristiques du lieu des représentations (intérieur ou extérieur), les ressources disponibles, etc.</li> </ul>
2. Situer l'œuvre dans son contexte.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste de l'œuvre.</li> <li>• Interprétation juste du langage utilisé.</li> <li>• Interprétation juste du contexte artistique, culturel, historique, géographique, social, etc.</li> <li>• Étude approfondie de la trame dramatique.</li> <li>• Découpage détaillé de l'œuvre.</li> <li>• Appréciation juste des qualités artistiques de l'œuvre.</li> </ul>
3. Effectuer une recherche d'information.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée d'une information récente, pertinente et fiable.</li> <li>• Application efficace d'une méthode de recherche.</li> <li>• Lecture attentive des documents retenus.</li> <li>• Écoute attentive des renseignements fournis par ses collègues.</li> <li>• Visualisation globale du lieu des représentations.</li> <li>• Notation précise de l'information.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Établir des liens entre l'œuvre et le projet.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en relation appropriée de l'œuvre et des aspects artistiques liés aux personnages, à l'époque, au lieu, à l'action, etc.</li><li>• Mise en relation appropriée de l'œuvre et des aspects techniques liés au personnel mis à contribution, au moment et au lieu des représentations, aux systèmes utilisés, aux nouvelles technologies, aux ressources disponibles, aux contraintes, etc.</li></ul>
5. Consigner les résultats.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Description complète et précise des paramètres artistiques.</li><li>• Description complète et précise des paramètres techniques.</li></ul>

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Établir des relations professionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans des milieux artistiques variés.</li> <li>• À l'occasion de réunions ou dans toute autre situation de communication professionnelle.</li> <li>• À l'aide de documents afférents au projet de production scénique.</li> <li>• À l'aide d'équipement informatique et de moyens de communication.</li> <li>• Avec les membres des équipes de direction, de création, de production et de diffusion, les artistes, le personnel responsable du lieu des représentations et des partenaires externes.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des idées d'autrui.</li> <li>• Adaptation appropriée de son approche selon les personnes et les situations.</li> <li>• Utilisation appropriée de la terminologie.</li> <li>• Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant des relations harmonieuses.</li> </ul>	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Interagir avec les membres d'une équipe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des règles de fonctionnement établies.</li> <li>• Mise en œuvre appropriée de moyens d'optimiser la communication.</li> <li>• Contribution active aux échanges.</li> <li>• Reconnaissance juste de l'importance de prendre des décisions consensuelles.</li> <li>• Interprétation juste du langage non verbal.</li> </ul>
2. Accompagner l'artiste dans la préparation d'un spectacle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréciation juste de l'état physique et psychologique de l'artiste.</li> <li>• Soutien adapté à l'artiste.</li> <li>• Manifestation d'empathie.</li> </ul>
3. Interagir avec des partenaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication claire d'une demande ou d'un mandat.</li> <li>• Écoute attentive des partenaires.</li> <li>• Exactitude des propos.</li> <li>• Vérification minutieuse de l'interprétation de la demande ou du mandat.</li> <li>• Application correcte des techniques de négociation.</li> <li>• Interprétation juste du langage non verbal.</li> </ul>

<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
4. Désamorcer des situations potentiellement conflictuelles.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Détection rapide des sources de conflits.</li><li>• Prise en considération de la situation conflictuelle et des besoins des membres de l'équipe.</li><li>• Proposition adéquate de mesures visant à désamorcer les conflits.</li><li>• Choix judicieux de stratégies visant à améliorer la communication.</li><li>• Manifestation d'objectivité, d'ouverture et de diplomatie.</li></ul>

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Exploiter son potentiel créateur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À l'occasion d'un projet de production scénique.</li> <li>• À partir de sources d'inspiration visuelles, sonores, olfactives, tactiles, etc.</li> <li>• À partir de documents de référence.</li> <li>• À l'aide de matériaux, de médias et d'outils.</li> <li>• À l'aide d'équipement informatique et de logiciels spécialisés.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manifestation de créativité.</li> <li>• Manifestation de curiosité.</li> <li>• Manifestation de confiance en soi.</li> </ul>	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Générer des idées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application correcte des techniques de génération d'idées.</li> <li>• Exploration des différentes significations associées à une idée.</li> <li>• Proposition d'idées originales.</li> <li>• Choix d'idées présentant un potentiel de développement.</li> </ul>
2. Traduire ses idées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Traduction claire et fidèle de ses idées.</li> <li>• Prise en compte des symboliques.</li> <li>• Utilisation appropriée des différents langages.</li> </ul>
3. Présenter ses idées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clarté de la présentation.</li> <li>• Consignation correcte des idées.</li> </ul>

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Assumer ses responsabilités en matière de santé et de sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans diverses situations du milieu des arts de la scène.</li> <li>• À partir des lois, des règlements et des normes en vigueur.</li> <li>• À partir de directives.</li> <li>• À partir du plan de mesures d'urgence.</li> <li>• À l'aide d'équipement et de moyens de protection individuelle et collective.</li> <li>• Avec une trousse de premiers secours.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.</li> <li>• Respect du plan de mesures d'urgence.</li> <li>• Vigilance constante pour tout ce qui a trait à la santé et à la sécurité.</li> <li>• Pertinence du jugement.</li> <li>• Communication rapide de tout manquement aux règles de santé et de sécurité à la travailleuse ou au travailleur ou encore à la personne responsable.</li> </ul>	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. S'informer des risques pour la santé et la sécurité, de leurs conséquences et des moyens de prévention.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance juste des situations de travail présentant des risques physiques, psychologiques et psychosociaux pour les membres des différentes équipes, les artistes et le public.</li> <li>• Association juste des risques pour la santé et la sécurité et de leurs conséquences.</li> <li>• Reconnaissance juste des moyens de prévention.</li> <li>• Souci manifeste de tenir à jour ses connaissances sur les moyens de prévention.</li> </ul>
2. Adopter des pratiques de travail sécuritaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée de l'équipement de protection individuelle.</li> <li>• Utilisation appropriée de l'équipement de protection collective.</li> <li>• Mise en place correcte des moyens de prévention.</li> <li>• Application correcte des techniques de travail.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Intervenir lors d'un incident ou d'un accident.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance juste de la situation.</li> <li>• Communication efficace avec les services d'urgence et les secouristes.</li> <li>• Respect de ses limites au regard de l'intervention.</li> <li>• Application correcte des mesures prescrites.</li> <li>• Exactitude des renseignements inscrits dans le rapport d'incident.</li> <li>• Gestion appropriée de son stress.</li> </ul>
4. Participer à des activités relatives aux interventions à mener en cas de force majeure.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Écoute attentive des spécialistes de la sécurité publique au regard des mesures à prendre en cas d'avertissements météorologiques, d'incendies, d'explosions, de mouvements de panique, d'actes terroristes, etc.</li> <li>• Pertinence des questions posées.</li> <li>• Interprétation juste de son rôle et de celui des autres dans le cadre d'un plan de mesures d'urgence.</li> </ul>
5. Réfléchir sur ses attitudes et ses comportements au regard de la santé et de la sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance juste de ses attitudes et de ses comportements.</li> <li>• Pertinence des moyens d'améliorer ses attitudes et ses comportements.</li> </ul>

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Produire des plans et devis.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour la production de plans d'accessoires, de décors, de lieux de représentation, d'éclairage, de sonorisation, d'installation de systèmes, etc.</li> <li>• À partir d'esquisses, de maquettes, de prototypes, etc.</li> <li>• À l'aide de la documentation technique.</li> <li>• À l'aide d'équipement informatique et de logiciels spécialisés.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des normes des plans et devis.</li> <li>• Utilisation appropriée de l'équipement informatique et des logiciels.</li> <li>• Utilisation appropriée de la terminologie.</li> <li>• Travail minutieux.</li> </ul>	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier le travail.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste du plan à produire.</li> <li>• Détermination juste de la séquence de travail.</li> <li>• Estimation correcte de l'échéancier.</li> <li>• Poste de travail ergonomique.</li> </ul>
2. Représenter les objets et les espaces.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application correcte des techniques de dessin.</li> <li>• Perception tridimensionnelle de l'ensemble du projet.</li> <li>• Choix judicieux de l'échelle.</li> <li>• Exécution précise des vues et des projections.</li> <li>• Expression graphique claire des textures et des finis de base.</li> </ul>
3. Inscrire les données techniques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clarté de la cotation.</li> <li>• Exactitude de l'information fournie dans le cartouche.</li> <li>• Clarté des annotations et des spécifications techniques.</li> <li>• Utilisation appropriée des symboles.</li> </ul>
4. Rédiger le devis.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche efficace de l'information.</li> <li>• Exactitude et exhaustivité de l'information.</li> <li>• Respect des normes de rédaction.</li> </ul>
5. Vérifier la concordance entre le plan et le devis.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérage exact des erreurs et des éléments manquants.</li> <li>• Corrections appropriées.</li> </ul>

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Prendre des décisions au regard des aspects artistiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À l'occasion d'un projet de production scénique.</li> <li>• Pour un spectacle fixe ou au cours d'une tournée.</li> <li>• À partir d'une œuvre, d'esquisses, de plans et devis ainsi que de documents de référence.</li> <li>• À l'aide de documents afférents au projet de production scénique.</li> <li>• À l'aide d'équipement informatique et de moyens de communication.</li> <li>• En collaboration avec les membres des équipes de direction, de création, de production et de diffusion.</li> <li>• En collaboration avec les artistes.</li> <li>• En collaboration avec des personnes-ressources.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Prise en compte du contexte, des enjeux, des règles de santé et de sécurité au travail ainsi que des ressources disponibles.</li> <li>• Utilisation appropriée de la terminologie.</li> <li>• Manifestation de curiosité intellectuelle et d'originalité.</li> <li>• Manifestation d'une capacité d'adaptation au changement.</li> <li>• Adoption de comportements écoresponsables.</li> </ul>	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Délimiter l'objet de la décision.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste du projet de production scénique.</li> <li>• Interprétation juste du contexte, soit de la création, de l'ajustement, de la modification ou de l'adaptation à effectuer.</li> <li>• Interprétation juste des enjeux.</li> <li>• Perception juste de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Délimitation précise de l'objet de la décision.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Effectuer une recherche d'information.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation d'une information récente et fiable.</li> <li>• Pertinence de l'information recueillie au regard du style recherché, des matériaux, de l'harmonie des couleurs, de la patine, des effets, de la fluidité des mouvements, de la mise en scène, etc.</li> <li>• Notation précise de l'information.</li> </ul>
3. Analyser l'information.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination exhaustive des options possibles.</li> <li>• Mise en relation complète des avantages et des inconvénients des diverses options.</li> <li>• Consultation des membres des différentes équipes, des artistes et des personnes-ressources au regard des aspects artistiques et de la faisabilité technique des diverses options.</li> </ul>
4. Effectuer un choix.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement logique d'un argumentaire au regard des options possibles.</li> <li>• Visualisation appropriée des résultats.</li> <li>• Expérimentation appropriée des options possibles.</li> <li>• Appréciation juste des effets de la décision sur le projet de production scénique.</li> </ul>
5. Établir un consensus.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation claire du choix et de l'argumentaire.</li> <li>• Écoute attentive des membres des différentes équipes.</li> <li>• Échanges fructueux.</li> <li>• Adoption d'une vision commune du projet.</li> <li>• Manifestation d'ouverture d'esprit et d'ingéniosité.</li> </ul>

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Prendre des décisions au regard des aspects techniques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À l'occasion d'un projet de production scénique.</li> <li>• Pour un spectacle fixe ou au cours d'une tournée.</li> <li>• À partir d'une œuvre, d'esquisses, de plans et devis ainsi que de documents de référence.</li> <li>• À l'aide de documents afférents au projet de production scénique.</li> <li>• À l'aide d'équipement informatique et de moyens de communication.</li> <li>• En collaboration avec les membres des équipes de direction, de création, de production et de diffusion.</li> <li>• En collaboration avec les artistes.</li> <li>• En collaboration avec des personnes-ressources.</li> </ul>
	<p data-bbox="813 877 1406 940"><b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Prise en compte du contexte, des enjeux, des règles de santé et de sécurité au travail ainsi que des ressources disponibles.</li> <li>• Utilisation appropriée de la terminologie.</li> <li>• Manifestation de curiosité intellectuelle et d'originalité.</li> <li>• Manifestation d'une capacité d'adaptation au changement.</li> <li>• Adoption de comportements écoresponsables.</li> </ul>
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Délimiter l'objet de la décision.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste du projet de production scénique.</li> <li>• Interprétation juste du contexte, soit de la création, de l'ajustement, de la modification ou de l'adaptation à effectuer.</li> <li>• Interprétation juste des enjeux.</li> <li>• Perception juste de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Délimitation précise de l'objet de la décision.</li> </ul>
2. Effectuer une recherche d'information.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation d'une information récente et fiable.</li> <li>• Pertinence de l'information recueillie au regard des techniques d'installation des systèmes, de l'automatisation des systèmes, des techniques d'assemblage, des techniques de levage, de la mise en scène, etc.</li> <li>• Notation précise de l'information.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Analyser l'information.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination exhaustive des options possibles.</li> <li>• Mise en relation complète des avantages et des inconvénients des diverses options.</li> <li>• Consultation des membres des différentes équipes, des artistes et des personnes-ressources au regard des aspects artistiques et de la faisabilité technique des diverses options.</li> </ul>
4. Effectuer un choix.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement logique d'un argumentaire au regard des options possibles.</li> <li>• Visualisation appropriée des résultats.</li> <li>• Expérimentation appropriée des options possibles.</li> <li>• Appréciation juste des effets de la décision sur le projet de production scénique.</li> </ul>
5. Établir un consensus.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation claire du choix et de l'argumentaire.</li> <li>• Écoute attentive des membres des différentes équipes.</li> <li>• Échanges fructueux.</li> <li>• Adoption d'une vision commune du projet.</li> <li>• Manifestation d'ouverture d'esprit et d'ingéniosité.</li> </ul>

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer des activités de gestion de projets.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À l'occasion d'un projet de production scénique.</li> <li>• À l'aide de documents afférents au projet de production scénique, de contrats, de conventions collectives, etc.</li> <li>• À l'aide d'équipement informatique et de logiciels spécialisés.</li> <li>• En collaboration avec les membres des équipes de direction, de création, de production et de diffusion, les artistes, le personnel responsable du lieu des représentations et des partenaires externes.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect d'autrui.</li> <li>• Prise en compte du contexte et des enjeux.</li> <li>• Souci d'assurer la qualité des travaux liés au projet de production scénique.</li> <li>• Manifestation d'un bon sens de l'organisation.</li> </ul>	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier une ou des étapes d'un projet de production scénique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste du projet de production scénique.</li> <li>• Analyse rigoureuse des besoins.</li> <li>• Séquence ordonnée des travaux.</li> <li>• Répartition appropriée des tâches.</li> <li>• Détermination juste des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires.</li> <li>• Établissement juste d'un échéancier.</li> <li>• Validation correcte de la planification auprès des membres de l'équipe de direction.</li> </ul>
2. Organiser des réunions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination juste de l'objet d'une réunion.</li> <li>• Choix judicieux du lieu et de l'heure de la réunion.</li> <li>• Clarté du message de convocation.</li> <li>• Préparation adéquate des documents et du matériel requis.</li> </ul>
3. Superviser des travaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exactitude des directives orales ou écrites.</li> <li>• Coordination efficace des travaux.</li> <li>• Encouragement des travailleuses et des travailleurs.</li> <li>• Suivi approprié du budget.</li> <li>• Suivi approprié de l'échéancier.</li> <li>• Gestion appropriée des imprévus.</li> <li>• Manifestation de leadership.</li> </ul>

<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
4. Transmettre l'information.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Transmission rapide de l'information aux membres des équipes de direction, de création et de production.</li></ul>

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Gérer ses activités professionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au cours de sa carrière.</li> <li>• À partir d'information sur les entreprises et les organismes du milieu des arts de la scène.</li> <li>• À l'aide des lois et des règlements en vigueur.</li> <li>• À l'aide d'équipement informatique, de logiciels spécialisés et de moyens de communication.</li> <li>• Avec des personnes-ressources des domaines du marketing, de la comptabilité, de la fiscalité, etc.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion appropriée de son emploi du temps.</li> <li>• Gestion appropriée de son stress.</li> <li>• Adaptation correcte aux différents milieux des arts de la scène.</li> <li>• Autocritique réaliste à l'égard de son travail professionnel.</li> </ul>	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Faire son bilan personnel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance juste de ses compétences et de ses réalisations.</li> <li>• Reconnaissance juste de ses valeurs et de ses qualités.</li> <li>• Reconnaissance juste de ses limites.</li> <li>• Reconnaissance juste des conditions et des exigences liées à un emploi ou à l'entrepreneuriat.</li> <li>• Détermination juste de ses objectifs professionnels.</li> </ul>
2. Faire la promotion de ses services.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination juste du milieu des arts de la scène correspondant à son champ d'intérêt.</li> <li>• Préparation minutieuse de son matériel promotionnel.</li> <li>• Établissement et maintien appropriés d'un réseau de contacts professionnels.</li> </ul>
3. Appliquer des stratégies de recherche d'emploi ou de contrats.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application correcte de stratégies de recherche.</li> <li>• Mise à jour régulière d'une liste d'employeurs ou de clients potentiels et de personnes-ressources.</li> <li>• Suivi rigoureux de ses démarches.</li> <li>• Négociation efficace de conditions de travail ou de contrats.</li> <li>• Manifestation de perspicacité, de dynamisme et de persévérance.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Effectuer des tâches administratives.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exécution correcte des opérations comptables.</li> <li>• Rédaction correcte de documents pour les transactions commerciales usuelles.</li> <li>• Respect des régimes fiscaux québécois et canadien.</li> <li>• Respect des lois et des règlements en vigueur.</li> <li>• Décision judicieuse au regard de ses assurances professionnelles.</li> <li>• Mise à jour de son adhésion à différents organismes.</li> </ul>
5. Assurer son cheminement professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche appropriée d'activités de perfectionnement.</li> <li>• Reconnaissance juste des possibilités de changement de milieu professionnel.</li> </ul>

## Formation spécifique

### Voie de spécialisation A – Conception d'accessoires, de costumes et d'espaces scénographiques

Code : 02BA

#### Objectif

#### Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
<p>Coordonner les travaux de réalisation des accessoires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour un projet de production scénique.</li> <li>• Dans un atelier de fabrication d'accessoires.</li> <li>• À partir d'esquisses, de maquettes, de plans et devis, d'accessoires nécessitant des ajustements, de documents de référence, du budget et de l'échéancier.</li> <li>• À l'aide d'équipement informatique et de logiciels spécialisés.</li> <li>• En collaboration avec les membres des équipes de direction, de création et de production.</li> <li>• En collaboration avec les artistes.</li> <li>• Avec la contribution de partenaires externes.</li> </ul>
	<p><b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de l'intégrité de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Respect des règles de santé et de sécurité au travail.</li> <li>• Respect des normes en vigueur.</li> <li>• Efficacité de l'organisation des travaux.</li> <li>• Clarté de la communication orale et écrite.</li> <li>• Manifestation d'attitudes favorisant le travail d'équipe.</li> <li>• Manifestation de professionnalisme.</li> <li>• Appréciation juste des qualités esthétiques des accessoires.</li> </ul>
Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1. Interpréter le concept des accessoires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perception juste de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Interprétation juste de la liste des accessoires et des maquettes.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Planifier les travaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche efficace de renseignements.</li> <li>• Repérage complet des accessoires dans les inventaires.</li> <li>• Établissement juste des priorités d'approvisionnement.</li> <li>• Décisions judicieuses au regard de la modification des accessoires en inventaire ou encore de l'achat, de la location ou de la fabrication de nouveaux accessoires.</li> <li>• Répartition juste des ressources financières disponibles.</li> <li>• Détermination juste de l'organisation des travaux : répartition des tâches, calendrier des travaux, décision de recourir à des services externes, etc.</li> <li>• Manifestation d'une capacité à anticiper de nouveaux besoins.</li> </ul>
3. Superviser l'achat ou la location d'accessoires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exactitude des directives transmises aux cheffes et aux chefs d'atelier.</li> <li>• Vérification minutieuse de la clarté des contrats ou des ententes.</li> </ul>
4. Superviser la modification ou la reproduction d'accessoires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exactitude des directives transmises aux cheffes et aux chefs d'atelier.</li> <li>• Décisions judicieuses au regard des formes, des matériaux, des tissus, des assemblages techniques, etc.</li> <li>• Pertinence des commentaires formulés lors des tests d'utilisation.</li> <li>• Respect des besoins spécifiques liés au concept.</li> <li>• Suivi régulier des travaux.</li> </ul>
5. Superviser la fabrication d'accessoires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exactitude des directives transmises aux cheffes et aux chefs d'atelier.</li> <li>• Décisions judicieuses au regard des formes, des matériaux, des tissus, des assemblages techniques, etc.</li> <li>• Pertinence des commentaires formulés lors des tests d'utilisation.</li> <li>• Respect des besoins liés au concept.</li> <li>• Suivi régulier des travaux.</li> </ul>
6. S'assurer de la qualité des accessoires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification minutieuse de la fabrication.</li> <li>• Vérification minutieuse de l'homogénéité des styles.</li> <li>• Vérification minutieuse de l'atteinte de l'effet recherché.</li> <li>• Vérification minutieuse de la concordance avec le concept.</li> <li>• Vérification minutieuse de la facilité de manipulation et de manutention.</li> </ul>
7. Effectuer le suivi administratif.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenue correcte de la comptabilité.</li> <li>• Gestion adéquate des feuilles de temps.</li> <li>• Respect de l'échéancier.</li> </ul>

<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
8. Produire la documentation.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Utilisation appropriée de la terminologie.</li><li>• Mise à jour régulière de la liste des accessoires.</li><li>• Liste exhaustive des retours de location.</li><li>• Liste exhaustive des remises à l’état original.</li><li>• Précision des modes d’emploi, d’entretien et de rangement des accessoires.</li><li>• Transmission des documents aux membres des équipes de direction, de création et de production.</li></ul>

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
<p>Coordonner les travaux de réalisation des costumes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour un projet de production scénique.</li> <li>• Dans un atelier de confection de costumes.</li> <li>• À partir d'esquisses, de maquettes, de plans et devis, de costumes nécessitant des ajustements, de documents de référence, du budget et de l'échéancier.</li> <li>• À l'aide d'équipement informatique et de logiciels spécialisés.</li> <li>• En collaboration avec les membres des équipes de direction, de création et de production.</li> <li>• En collaboration avec les artistes.</li> <li>• Avec la contribution de partenaires externes.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de l'intégrité de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Respect des règles de santé et de sécurité au travail.</li> <li>• Respect des normes en vigueur.</li> <li>• Efficacité de l'organisation des travaux.</li> <li>• Clarté de la communication orale et écrite.</li> <li>• Manifestation d'attitudes favorisant le travail d'équipe.</li> <li>• Manifestation de professionnalisme.</li> <li>• Appréciation juste des qualités esthétiques des costumes.</li> </ul>	
Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1. Interpréter le concept des costumes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perception juste de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Interprétation juste de la liste des costumes et des maquettes.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Planifier les travaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche efficace de renseignements sur les artistes : noms, caractéristiques, mensurations, etc.</li> <li>• Repérage complet des costumes dans les inventaires.</li> <li>• Établissement juste des priorités d'approvisionnement.</li> <li>• Décisions judicieuses au regard de la modification des costumes en inventaire ou encore de l'achat, de la location ou de la fabrication de nouveaux costumes.</li> <li>• Répartition juste des ressources financières disponibles.</li> <li>• Détermination juste de l'organisation des travaux : répartition des tâches, calendrier des travaux, décision de recourir à des services externes, etc.</li> <li>• Manifestation d'une capacité à anticiper de nouveaux besoins.</li> </ul>
3. Superviser l'achat ou la location de costumes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exactitude des directives transmises aux cheffes et aux chefs d'atelier.</li> <li>• Vérification minutieuse de la clarté des contrats ou des ententes.</li> </ul>
4. Superviser l'ajustement, la modification ou la reproduction de costumes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exactitude des directives transmises aux cheffes et aux chefs d'atelier.</li> <li>• Décisions judicieuses au regard des formes, des matériaux, des tissus, des assemblages techniques, etc.</li> <li>• Vérification minutieuse des prises de mesure.</li> <li>• Pertinence des commentaires formulés lors des essayages et des tests d'utilisation.</li> <li>• Respect de l'intimité des artistes.</li> <li>• Respect des besoins spécifiques liés au concept.</li> <li>• Suivi régulier des travaux.</li> </ul>
5. Superviser la confection de costumes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exactitude des directives transmises aux cheffes et aux chefs d'atelier.</li> <li>• Décisions judicieuses au regard des formes, des matériaux, des tissus, des assemblages techniques, etc.</li> <li>• Vérification minutieuse des prises de mesure.</li> <li>• Pertinence des commentaires formulés lors des essayages et des tests d'utilisation.</li> <li>• Respect de l'intimité des artistes.</li> <li>• Respect des besoins liés au concept.</li> <li>• Suivi régulier des travaux.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
6. S’assurer de la qualité des costumes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification minutieuse de la confection.</li> <li>• Vérification minutieuse de l’homogénéité des styles.</li> <li>• Vérification minutieuse de l’atteinte de l’effet recherché.</li> <li>• Vérification minutieuse de la concordance avec le concept.</li> <li>• Vérification minutieuse de la facilité d’utilisation des costumes.</li> </ul>
7. Effectuer le suivi administratif.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenue correcte de la comptabilité.</li> <li>• Gestion adéquate des feuilles de temps.</li> <li>• Respect de l’échéancier.</li> </ul>
8. Produire la documentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée de la terminologie.</li> <li>• Mise à jour régulière de la liste des costumes.</li> <li>• Liste exhaustive des retours de location.</li> <li>• Liste exhaustive des remises à l’état original.</li> <li>• Précision des modes d’emploi, d’entretien et de rangement des costumes.</li> <li>• Transmission des documents aux membres des équipes de direction, de création et de production.</li> </ul>

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Coordonner les travaux de réalisation des décors.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour un projet de production scénique.</li> <li>• Dans un atelier de fabrication de décors.</li> <li>• À partir d'esquisses, de maquettes, de plans et devis, de décors nécessitant des ajustements, de documents de référence, du budget et de l'échéancier.</li> <li>• À l'aide d'équipement informatique et de logiciels spécialisés.</li> <li>• En collaboration avec les membres des équipes de direction, de création et de production.</li> <li>• En collaboration avec les artistes.</li> <li>• Avec la contribution de partenaires externes.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de l'intégrité de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Respect des règles de santé et de sécurité au travail.</li> <li>• Respect des normes en vigueur.</li> <li>• Efficacité de l'organisation des travaux.</li> <li>• Clarté de la communication orale et écrite.</li> <li>• Manifestation d'attitudes favorisant le travail d'équipe.</li> <li>• Manifestation de professionnalisme.</li> <li>• Appréciation juste des qualités esthétiques des décors.</li> </ul>	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Interpréter le concept des décors.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perception juste de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Interprétation juste de la liste des éléments de décor et des maquettes.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Planifier les travaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche efficace de renseignements.</li> <li>• Repérage complet des éléments de décor dans les inventaires.</li> <li>• Établissement juste des priorités d'approvisionnement.</li> <li>• Décisions judicieuses au regard de la modification des éléments de décor en inventaire ou encore de l'achat, de la location ou de la fabrication de nouveaux éléments de décor.</li> <li>• Répartition juste des ressources financières disponibles.</li> <li>• Détermination juste de l'organisation des travaux : répartition des tâches, calendrier des travaux, décision de recourir à des services externes, etc.</li> <li>• Manifestation d'une capacité à anticiper de nouveaux besoins.</li> </ul>
3. Superviser l'achat ou la location d'éléments de décor.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exactitude des directives transmises aux cheffes et aux chefs d'atelier.</li> <li>• Vérification minutieuse de la clarté des contrats ou des ententes.</li> </ul>
4. Superviser la modification ou la reproduction d'éléments de décor.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exactitude des directives transmises aux cheffes et aux chefs d'atelier.</li> <li>• Décisions judicieuses au regard des formes, des matériaux, des tissus, des finitions, des assemblages techniques, etc.</li> <li>• Pertinence des commentaires formulés lors des tests d'utilisation.</li> <li>• Respect des besoins spécifiques liés au concept.</li> <li>• Suivi régulier des travaux.</li> </ul>
5. Superviser la fabrication d'éléments de décor.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exactitude des directives transmises aux cheffes et aux chefs d'atelier.</li> <li>• Décisions judicieuses au regard des formes, des matériaux, des tissus, des finitions, des assemblages techniques, etc.</li> <li>• Pertinence des commentaires formulés lors des tests d'utilisation.</li> <li>• Respect des besoins liés au concept.</li> <li>• Suivi régulier des travaux.</li> </ul>
6. S'assurer de la qualité des décors.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification minutieuse de la fabrication.</li> <li>• Vérification minutieuse de l'homogénéité des styles.</li> <li>• Vérification minutieuse de l'atteinte de l'effet recherché.</li> <li>• Vérification minutieuse de la concordance avec le concept.</li> <li>• Vérification minutieuse de la facilité de manutention.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
7. Effectuer le suivi administratif.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenue correcte de la comptabilité.</li> <li>• Gestion adéquate des feuilles de temps.</li> <li>• Respect de l’échéancier.</li> </ul>
8. Produire la documentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée de la terminologie.</li> <li>• Mise à jour régulière de la liste des éléments de décor.</li> <li>• Liste exhaustive des retours de location.</li> <li>• Liste exhaustive des remises à l’état original.</li> <li>• Précision des modes d’emploi, d’entretien et de rangement des éléments de décor.</li> <li>• Transmission des documents aux membres des équipes de direction, de création et de production.</li> </ul>

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Produire du matériel de présentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À l'occasion de la conception d'accessoires, de costumes, de décors ou d'atmosphères.</li> <li>• À partir d'un concept scénographique.</li> <li>• À partir d'une banque d'images, de photographies, de plans du lieu des représentations, de documents de référence, des normes en vigueur, etc.</li> <li>• À l'aide de médias, de matériel d'artiste, d'outils, etc.</li> <li>• À l'aide d'équipement informatique et de logiciels spécialisés.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des normes du dessin artistique.</li> <li>• Représentation fidèle du lieu, de l'époque, du style, de l'environnement, de l'ambiance, etc.</li> <li>• Clarté de la communication visuelle du concept scénographique.</li> <li>• Utilisation appropriée du matériel et des outils.</li> <li>• Manifestation d'originalité.</li> </ul>	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Réaliser un photomontage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche efficace d'images.</li> <li>• Sélection appropriée d'images correspondant aux besoins.</li> <li>• Assemblage logique des images.</li> <li>• Application correcte des techniques de montage manuel ou informatisé.</li> <li>• Inscription précise et claire des notes d'accompagnement.</li> </ul>
2. Réaliser une maquette d'accessoires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix judicieux du moyen d'expression et du matériel.</li> <li>• Application correcte des techniques de présentation propres aux esquisses et aux dessins d'observation.</li> <li>• Application correcte des techniques propres au modélisme.</li> <li>• Solidité du prototype.</li> <li>• Montage correct du prototype.</li> <li>• Exactitude de la charte des couleurs.</li> <li>• Vérification minutieuse de la qualité de la maquette.</li> <li>• Inscription précise et claire des notes d'accompagnement.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Réaliser une maquette de costumes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix judicieux du moyen d’expression et du matériel.</li> <li>• Application correcte des techniques de présentation propres aux esquisses et aux dessins d’observation.</li> <li>• Respect des règles d’harmonie des couleurs, des textures, des formes, des effets lumineux, etc.</li> <li>• Représentation correcte de la morphologie et de l’expressivité du personnage.</li> <li>• Montage correct des échantillons.</li> <li>• Exactitude de la charte des couleurs.</li> <li>• Vérification minutieuse de la qualité de la maquette.</li> <li>• Inscription précise et claire des notes d’accompagnement.</li> </ul>
4. Réaliser une maquette d’espace scénographique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix judicieux du moyen d’expression et du matériel.</li> <li>• Application correcte des techniques de présentation propres aux esquisses et aux dessins d’observation.</li> <li>• Application correcte des techniques propres au modélisme.</li> <li>• Solidité du prototype.</li> <li>• Montage correct des échantillons de son, d’éclairage, d’images vidéo, etc.</li> <li>• Montage correct de la maquette de peinture scénique.</li> <li>• Exactitude de la charte des couleurs.</li> <li>• Vérification minutieuse de la qualité de la maquette.</li> <li>• Inscription précise et claire des notes d’accompagnement.</li> </ul>
5. Réaliser un scénarimage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix judicieux du moyen d’expression et du matériel.</li> <li>• Identification juste des changements de décor, d’atmosphère, etc.</li> <li>• Précision de la séquence des changements.</li> <li>• Application correcte des techniques propres au dessin relatif aux changements de scène et de plan.</li> <li>• Inscription précise et claire des notes d’accompagnement.</li> <li>• Montage correct du scénarimage.</li> <li>• Vérification minutieuse de la qualité du scénarimage.</li> </ul>

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Concevoir des accessoires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour un projet de production scénique.</li> <li>• À partir d'une œuvre, d'indications de mise en scène (texte, chorégraphie, livret, musique, etc.), de plans et devis, de documents de référence, du budget et de l'échéancier.</li> <li>• À l'aide de médias, de matériel d'artiste, d'outils, etc.</li> <li>• À l'aide d'équipement informatique et de logiciels spécialisés.</li> <li>• En collaboration avec les membres des équipes de direction, de création et de production.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de l'intégrité de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Respect des règles de santé et de sécurité au travail.</li> <li>• Respect des normes en vigueur.</li> <li>• Vision globale du projet de production scénique.</li> <li>• Clarté de la communication orale et écrite.</li> <li>• Manifestation de créativité.</li> <li>• Manifestation d'attitudes favorisant le travail d'équipe.</li> <li>• Manifestation de professionnalisme.</li> </ul>	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Participer à des réunions de création.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perception juste de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Établissement d'un consensus sur les paramètres artistiques et techniques.</li> <li>• Exactitude et lisibilité des notes.</li> <li>• Manifestation d'une capacité à anticiper de nouveaux besoins.</li> </ul>
2. Analyser le projet de production.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste du sens premier de l'œuvre.</li> <li>• Visualisation exacte de la trame dramatique.</li> <li>• Vision personnelle du projet de production scénique.</li> <li>• Structuration détaillée de la grille d'analyse des accessoires : besoins, indications relatives à leur séquence d'utilisation et information complémentaire sur les accessoires.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Étudier l'espace de la représentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste des plans et devis.</li> <li>• Exactitude et lisibilité des notes au regard de la géométrie du lieu, des angles de vue, etc.</li> <li>• Clarté des références visuelles.</li> <li>• Clarté et précision des esquisses.</li> <li>• Détermination juste des contraintes de l'espace au regard des accessoires.</li> <li>• Mise à profit des avantages de l'espace au regard des accessoires.</li> </ul>
4. Ébaucher un concept préliminaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation appropriée de son potentiel créateur.</li> <li>• Recherche efficace d'indices visuels.</li> <li>• Cohérence du contenu du tableau d'inspiration pour les accessoires.</li> </ul>
5. Valider le concept préliminaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échanges fructueux avec les membres des équipes de création et de production.</li> <li>• Établissement d'un consensus sur les aspects essentiels du concept.</li> </ul>
6. Élaborer le concept final.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination juste de la charte des couleurs.</li> <li>• Détermination juste des matériaux, des textures, des formes, etc.</li> <li>• Qualité des maquettes, des plans et des prototypes au regard des couleurs, des proportions et de l'esthétisme.</li> </ul>
7. Présenter le concept final.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification minutieuse de la qualité du matériel de présentation.</li> <li>• Explication précise et claire du concept.</li> </ul>
8. Produire la documentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée de la terminologie.</li> <li>• Liste complète des accessoires.</li> <li>• Clarté des recommandations relatives aux modes d'emploi, d'entretien et de rangement des accessoires.</li> <li>• Exactitude des notes entourant le processus créatif.</li> <li>• Transmission des documents aux membres des équipes de direction, de création et de production.</li> </ul>
9. Archiver le matériel de présentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreposage adéquat du matériel.</li> </ul>

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Concevoir des costumes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour un projet de production scénique.</li> <li>• À partir d'une œuvre, d'indications de mise en scène (texte, chorégraphie, livret, musique, etc.), de plans et devis, de documents de référence, du budget et de l'échéancier.</li> <li>• À l'aide de médias, de matériel d'artiste, d'outils, etc.</li> <li>• À l'aide d'équipement informatique et de logiciels spécialisés.</li> <li>• En collaboration avec les membres des équipes de direction, de création et de production.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de l'intégrité de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Respect des règles de santé et de sécurité au travail.</li> <li>• Respect des normes en vigueur.</li> <li>• Vision globale du projet de production scénique.</li> <li>• Clarté de la communication orale et écrite.</li> <li>• Manifestation de créativité.</li> <li>• Manifestation d'attitudes favorisant le travail d'équipe.</li> <li>• Manifestation de professionnalisme.</li> </ul>	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Participer à des réunions de création.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perception juste de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Établissement d'un consensus sur les paramètres artistiques et techniques.</li> <li>• Exactitude et lisibilité des notes.</li> <li>• Manifestation d'une capacité à anticiper de nouveaux besoins.</li> </ul>
2. Analyser le projet de production.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste du sens premier de l'œuvre.</li> <li>• Visualisation exacte de la trame dramatique.</li> <li>• Vision personnelle du projet de production scénique.</li> <li>• Structuration détaillée de la grille d'analyse des costumes : besoins, indications relatives à leur séquence d'utilisation et information complémentaire sur les costumes.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Étudier l’espace de la représentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste des plans et devis.</li> <li>• Exactitude et lisibilité des notes au regard de la géométrie du lieu, des angles de vue, etc.</li> <li>• Clarté des références visuelles.</li> <li>• Clarté et précision des esquisses.</li> <li>• Détermination juste des contraintes de l’espace au regard des costumes.</li> <li>• Mise à profit des avantages de l’espace au regard des costumes.</li> </ul>
4. Ébaucher un concept préliminaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation appropriée de son potentiel créateur.</li> <li>• Recherche efficace d’indices visuels.</li> <li>• Cohérence du contenu du tableau d’inspiration pour les costumes.</li> </ul>
5. Valider le concept préliminaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échanges fructueux avec les membres des équipes de création et de production.</li> <li>• Établissement d’un consensus sur les aspects essentiels du concept.</li> </ul>
6. Élaborer le concept final.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination juste de la charte des couleurs.</li> <li>• Détermination juste des tissus, de la passementerie, des matériaux, des textures, des formes, etc.</li> <li>• Qualité des maquettes au regard de l’expression des personnages, des couleurs, des proportions et de l’esthétisme.</li> </ul>
7. Présenter le concept final.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification minutieuse de la qualité du matériel de présentation.</li> <li>• Explication précise et claire du concept.</li> </ul>
8. Produire la documentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée de la terminologie.</li> <li>• Liste complète des costumes.</li> <li>• Clarté des recommandations relatives aux modes d’emploi, d’entretien et de rangement des costumes.</li> <li>• Exactitude des notes entourant le processus créatif.</li> <li>• Transmission des documents aux membres des équipes de direction, de création et de production.</li> </ul>
9. Archiver le matériel de présentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreposage adéquat du matériel.</li> </ul>

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Concevoir des décors.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour un projet de production scénique.</li> <li>• À partir d'une œuvre, d'indications de mise en scène (texte, chorégraphie, livret, musique, etc.), de plans et devis, de documents de référence, du budget et de l'échéancier.</li> <li>• À l'aide de médias, de matériel d'artiste, d'outils, etc.</li> <li>• À l'aide d'équipement informatique et de logiciels spécialisés.</li> <li>• En collaboration avec les membres des équipes de direction, de création et de production.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de l'intégrité de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Respect des règles de santé et de sécurité au travail.</li> <li>• Respect des normes en vigueur.</li> <li>• Vision globale du projet de production scénique.</li> <li>• Clarté de la communication orale et écrite.</li> <li>• Manifestation de créativité.</li> <li>• Manifestation d'attitudes favorisant le travail d'équipe.</li> <li>• Manifestation de professionnalisme.</li> </ul>	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Participer à des réunions de création.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perception juste de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Établissement d'un consensus sur les paramètres artistiques et techniques.</li> <li>• Exactitude et lisibilité des notes.</li> <li>• Manifestation d'une capacité à anticiper de nouveaux besoins.</li> </ul>
2. Analyser le projet de production.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste du sens premier de l'œuvre.</li> <li>• Visualisation exacte de la trame dramatique.</li> <li>• Vision personnelle du projet de production scénique.</li> <li>• Structuration détaillée de la grille d'analyse des éléments de décor : besoins, indications relatives à la séquence d'utilisation des lieux et information complémentaire sur les éléments de décor.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Étudier l'espace de la représentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste des plans et devis.</li> <li>• Exactitude et lisibilité des notes au regard de la géométrie du lieu, des angles de vue, etc.</li> <li>• Clarté des références visuelles.</li> <li>• Clarté et précision des esquisses.</li> <li>• Détermination juste des contraintes de l'espace au regard des éléments de décor.</li> <li>• Mise à profit des avantages de l'espace au regard des éléments de décor.</li> </ul>
4. Ébaucher un concept préliminaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation appropriée de son potentiel créateur.</li> <li>• Recherche efficace d'indices visuels.</li> <li>• Cohérence du contenu du tableau d'inspiration pour les décors.</li> </ul>
5. Valider le concept préliminaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échanges fructueux avec les membres des équipes de création et de production.</li> <li>• Établissement d'un consensus sur les aspects essentiels du concept.</li> </ul>
6. Élaborer le concept final.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination juste de la charte des couleurs.</li> <li>• Détermination juste des matériaux, des textures, des formes, etc.</li> <li>• Qualité des maquettes, des plans et des prototypes au regard des couleurs, des proportions et de l'esthétisme.</li> </ul>
7. Présenter le concept final.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification minutieuse de la qualité du matériel de présentation.</li> <li>• Explication précise et claire du concept.</li> </ul>
8. Produire la documentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée de la terminologie.</li> <li>• Liste complète des changements de décors.</li> <li>• Qualité du scénarimage, des plans, des maquettes, etc.</li> <li>• Clarté des recommandations relatives aux modes d'emploi, d'entretien et de rangement des éléments de décor.</li> <li>• Exactitude des notes entourant le processus créatif.</li> <li>• Transmission des documents aux membres des équipes de direction, de création et de production.</li> </ul>
9. Archiver le matériel de présentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreposage adéquat du matériel.</li> </ul>

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Concevoir des atmosphères.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour un projet de production scénique.</li> <li>• À partir d'une œuvre, d'indications de mise en scène (texte, chorégraphie, livret, musique, etc.), de plans et devis, de documents de référence, du budget et de l'échéancier.</li> <li>• À l'aide de médias, de matériel d'artiste, d'outils, etc.</li> <li>• À l'aide d'équipement informatique et de logiciels spécialisés.</li> <li>• En collaboration avec les membres des équipes de direction, de création et de production.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de l'intégrité de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Respect des règles de santé et de sécurité au travail.</li> <li>• Respect des normes en vigueur.</li> <li>• Vision globale du projet de production scénique.</li> <li>• Clarté de la communication orale et écrite.</li> <li>• Manifestation de créativité.</li> <li>• Manifestation d'attitudes favorisant le travail d'équipe.</li> <li>• Manifestation de professionnalisme.</li> </ul>	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Participer à des réunions de création.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perception juste de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Établissement d'un consensus sur les paramètres artistiques et techniques.</li> <li>• Exactitude et lisibilité des notes.</li> <li>• Manifestation d'une capacité à anticiper de nouveaux besoins.</li> </ul>
2. Analyser le projet de production.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste du sens premier de l'œuvre.</li> <li>• Visualisation exacte de la trame dramatique.</li> <li>• Vision personnelle du projet de production scénique.</li> <li>• Structuration détaillée de la grille d'analyse des atmosphères : besoins liés à l'éclairage, à la sonorisation et à la vidéo, indications relatives à leur séquence et information complémentaire sur les effets spéciaux.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Étudier l’espace de la représentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste des plans et devis.</li> <li>• Exactitude et lisibilité des notes au regard de la géométrie du lieu, des angles de vue, etc.</li> <li>• Clarté des références visuelles.</li> <li>• Clarté et précision des esquisses.</li> <li>• Détermination juste des contraintes de l’espace au regard des atmosphères : architecture, matériaux, environnement, etc.</li> <li>• Mise à profit des avantages de l’espace au regard des atmosphères.</li> </ul>
4. Ébaucher un concept préliminaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation appropriée de son potentiel créateur.</li> <li>• Recherche efficace d’indices visuels et sonores.</li> <li>• Cohérence du contenu du tableau d’inspiration pour les atmosphères.</li> </ul>
5. Valider le concept préliminaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échanges fructueux avec les membres des équipes de création et de production.</li> <li>• Établissement d’un consensus sur les aspects essentiels du concept.</li> </ul>
6. Élaborer le concept final.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décision judicieuse au regard de l’utilisation de l’éclairage, de la sonorisation et de la vidéo</li> <li>• Qualité des maquettes d’éclairage, de son et vidéo.</li> </ul>
7. Présenter le concept final.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification minutieuse de la qualité du matériel de présentation.</li> <li>• Explication précise et claire du concept.</li> </ul>
8. Produire la documentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée de la terminologie.</li> <li>• Liste complète des effets liés aux atmosphères et aux effets spéciaux.</li> <li>• Qualité du scénarimage, des plans, des maquettes, etc.</li> <li>• Conservation appropriée des notes entourant le processus créatif.</li> <li>• Transmission des documents aux membres des équipes de direction, de création et de production.</li> </ul>
9. Archiver le matériel de présentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreposage adéquat du matériel.</li> </ul>

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
S'assurer de l'intégration des aspects artistiques à la production.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour un projet de production scénique fixe ou en tournée.</li> <li>• Sur le lieu des représentations.</li> <li>• Avec des accessoires, des costumes, des éléments de décor, des systèmes de gréage, d'éclairage, de sonorisation et vidéo, etc.</li> <li>• À l'aide de moyens de communication.</li> <li>• En collaboration avec les membres des équipes de direction, de création et de production.</li> <li>• En collaboration avec les artistes.</li> </ul>

	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de l'intégrité de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Respect des règles de santé et de sécurité au travail.</li> <li>• Respect des normes en vigueur.</li> <li>• Justesse des solutions apportées aux problèmes artistiques et techniques.</li> <li>• Clarté de la communication orale et écrite.</li> <li>• Manifestation d'attitudes favorisant le travail d'équipe.</li> <li>• Manifestation de professionnalisme.</li> <li>• Appréciation juste de la cohérence artistique.</li> <li>• Réaction rapide et appropriée aux imprévus.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Superviser la mise en œuvre du concept des accessoires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décisions judicieuses au regard de l'intégration des accessoires au concept global.</li> <li>• Exactitude des directives transmises aux techniciennes et aux techniciens de scène au regard de l'assemblage, de l'utilisation et du mouvement des accessoires.</li> <li>• Vérification minutieuse de l'emplacement préspectacle des accessoires et de leur fonctionnement.</li> <li>• Gestion appropriée des éléments périssables.</li> <li>• Coordination appropriée du travail des artisanes et des artisans dans l'atelier temporaire.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>2. Superviser la mise en œuvre du concept des costumes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décisions judicieuses au regard de l’intégration des costumes au concept global.</li> <li>• Vérification minutieuse de l’étiquetage des éléments de costume.</li> <li>• Exactitude des directives transmises aux techniciennes et aux techniciens de scène au regard de la mise en loge, de l’entretien et du rangement des costumes.</li> <li>• Exactitude des directives transmises aux techniciennes et aux techniciens de scène au regard du chemin critique et des changements de costumes.</li> <li>• Gestion appropriée des éléments périssables.</li> <li>• Coordination appropriée du travail des artisanes et des artisans dans l’atelier de costumes temporaire et la salle de lavage.</li> </ul>
<p>3. Superviser la mise en œuvre du concept de l’espace scénographique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décisions judicieuses au regard de l’intégration des éléments de décor et des atmosphères au concept global.</li> <li>• Exactitude des directives transmises aux techniciennes et aux techniciens de scène au regard de l’installation des éléments de décor.</li> <li>• Exactitude des directives transmises aux techniciennes et aux techniciens de scène au regard de l’assemblage et du mouvement des éléments de décor.</li> <li>• Vérification minutieuse de l’emplacement préspectacle des éléments de décor et de leur fonctionnement.</li> <li>• Vérification minutieuse de la qualité visuelle et sonore au regard des effets recherchés.</li> <li>• Gestion appropriée des éléments périssables.</li> <li>• Coordination appropriée du travail des artisanes et des artisans dans l’atelier de retouche temporaire.</li> </ul>
<p>4. Parcourir le décor avec les artistes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen attentif des artistes s’appropriant le décor.</li> <li>• Examen attentif des artistes en costume.</li> <li>• Notation précise des éléments scénographiques à risque.</li> <li>• Notation précise des emplacements particuliers des loges, des tables d’accessoires, etc.</li> <li>• Proposition de solutions réalistes aux anomalies relevées.</li> <li>• Établissement d’un consensus sur l’utilisation de l’espace scénographique.</li> <li>• Manifestation de diplomatie envers les membres des différentes équipes et les artistes.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
5. Assister aux enchaînements et à la générale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observation de l’ensemble du spectacle.</li> <li>• Notation précise des anomalies liées à l’utilisation des accessoires, au port des costumes, au mouvement des décors, au rythme, aux couleurs, aux intensités de l’éclairage, du son et de la vidéo, etc.</li> <li>• Proposition de solutions réalistes aux anomalies relevées.</li> <li>• Établissement d’un consensus sur la qualité de l’intégration des concepts.</li> <li>• Manifestation de diplomatie envers les membres des différentes équipes et les artistes.</li> </ul>
6. Produire la documentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée de la terminologie.</li> <li>• Liste exhaustive des accessoires, des costumes, des éléments de décor, des effets visuels et sonores, etc.</li> <li>• Mise à jour correcte des notes entourant le processus créatif.</li> <li>• Obtention des documents visuels et sonores nécessaires (photographies, vidéos, etc.).</li> </ul>
7. Archiver la documentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Archivage conforme aux normes en vigueur.</li> </ul>

## Formation spécifique

### Voie de spécialisation B – Régie et techniques scéniques

Code : 02CO

#### Objectif

#### Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Coordonner les répétitions des artistes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour un projet de production scénique fixe ou en tournée.</li> <li>• Dans un local de répétition ou sur le lieu de représentations à l'extérieur.</li> <li>• À partir d'une œuvre, d'indications de mise en scène (texte, chorégraphie, livret, musique, etc.), d'indications relatives à la direction artistique, de plans et devis, de documents de référence, du budget et de l'échéancier.</li> <li>• À l'aide des éléments scéniques et des systèmes requis pour les répétitions.</li> <li>• À l'aide d'équipement informatique, de logiciels spécialisés et de moyens de communication.</li> <li>• En collaboration avec les membres des équipes de direction, de création et de production.</li> <li>• En collaboration avec les artistes.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de l'intégrité de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Respect des règles de santé et de sécurité au travail.</li> <li>• Respect des indications relatives à la mise en scène.</li> <li>• Vision globale du projet de production scénique.</li> <li>• Clarté de la communication orale et écrite.</li> <li>• Manifestation de leadership.</li> <li>• Manifestation d'attitudes favorisant le travail d'équipe.</li> <li>• Manifestation de professionnalisme.</li> <li>• Manifestation d'une sensibilité artistique.</li> <li>• Manifestation d'une capacité d'adaptation.</li> </ul>	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Participer à des réunions de création.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perception juste de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Établissement d'un consensus sur les paramètres artistiques et techniques.</li> <li>• Exactitude et lisibilité des notes.</li> <li>• Manifestation d'une capacité à anticiper de nouveaux besoins.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Analyser le projet de production.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste du sens premier de l'œuvre.</li> <li>• Visualisation exacte de la trame dramatique.</li> <li>• Vision personnelle du projet de production scénique.</li> <li>• Exactitude et lisibilité des notes.</li> </ul>
3. Planifier les répétitions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissement juste des horaires.</li> <li>• Décisions judicieuses au regard de la logistique : réservation de la salle, matériel requis, convocation des personnes, etc.</li> <li>• Détermination juste des besoins au regard de l'aménagement du lieu des répétitions.</li> </ul>
4. S'assurer de l'aménagement du lieu des répétitions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exactitude des directives transmises aux techniciennes et aux techniciens de scène au regard du marquage de la plantation et des éléments scéniques nécessaires.</li> <li>• Vérification minutieuse des travaux effectués.</li> <li>• Vérification minutieuse de la mise en place de moyens de prévention des accidents.</li> </ul>
5. Conduire les répétitions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil approprié des artistes.</li> <li>• Exactitude des indications relatives à l'interprétation et à la mise en place des artistes.</li> <li>• Attention continue portée à l'état physique et psychologique des artistes.</li> <li>• Appel correct des effets.</li> <li>• Suivi rigoureux du texte et du temps.</li> <li>• Notation précise d'observations à caractère artistique et technique.</li> </ul>
6. Effectuer le suivi administratif.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation appropriée des auditions.</li> <li>• Préparation adéquate des horaires des répétitions avec les artistes.</li> <li>• Respect des conventions collectives.</li> <li>• Tenue correcte de la comptabilité.</li> <li>• Gestion adéquate des feuilles de temps.</li> <li>• Respect de l'échéancier.</li> </ul>
7. Produire la documentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée de la terminologie.</li> <li>• Exactitude des rapports de répétitions.</li> <li>• Mise à jour régulière du cahier de mise en place.</li> <li>• Préparation adéquate des documents de conduite préliminaires.</li> <li>• Liste préliminaire des effets.</li> <li>• Transmission des documents aux membres des équipes de direction, de création et de production.</li> </ul>

**Objectif**

**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Valider la conformité d'un système de gréage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le lieu de représentations à l'intérieur ou à l'extérieur.</li> <li>• À partir des plans et devis du lieu des représentations, des plans et devis du système de gréage et des spécifications techniques des appareils et des accessoires de gréage.</li> <li>• À l'aide des lois et des règlements en vigueur.</li> <li>• À l'aide de structures d'accrochage ainsi que d'appareils et d'accessoires de levage.</li> <li>• À l'aide d'appareils de contrôle installés en réseau et de logiciels spécialisés.</li> <li>• À l'aide de l'équipement de protection individuelle et collective.</li> <li>• En collaboration avec les membres de l'équipe de production.</li> <li>• En collaboration avec des personnes-ressources.</li> </ul>

<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des règles de santé et de sécurité au travail.</li> <li>• Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.</li> <li>• Respect des spécifications des fabricants.</li> <li>• Respect des limites de son champ d'intervention professionnelle.</li> <li>• Interprétation juste de la terminologie.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Vérifier la concordance du système de gréage avec les plans et devis.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste des plans et devis.</li> <li>• Vérification minutieuse du type d'appareils et d'accessoires.</li> <li>• Vérification minutieuse de la séquence d'installation.</li> <li>• Vérification minutieuse du marquage des composants des appareils.</li> <li>• Relevé complet des anomalies.</li> <li>• Pertinence des avis sur les correctifs à apporter.</li> <li>• Approbation correcte des ajustements apportés.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>2. Vérifier la sécurité du système de gréage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste des normes de sécurité.</li> <li>• Vérification minutieuse de la qualité de l'installation des bretelles et des points directs.</li> <li>• Vérification minutieuse de l'état des dispositifs de sécurité.</li> <li>• Prise en compte des recommandations des spécialistes au regard de la capacité maximale des charges.</li> <li>• Vérification minutieuse de l'application des mesures de prévention des accidents.</li> <li>• Relevé complet des anomalies.</li> <li>• Pertinence des avis sur les correctifs à apporter.</li> <li>• Approbation correcte des ajustements apportés.</li> </ul>
<p>3. Vérifier l'état du système de gréage et le fonctionnement des appareils de levage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste des spécifications techniques.</li> <li>• Vérification minutieuse de l'état du système de gréage.</li> <li>• Vérification minutieuse du fonctionnement du système de levage.</li> <li>• Vérification minutieuse des appareils de contrôle.</li> <li>• Interprétation juste des signaux manuels.</li> <li>• Relevé complet des anomalies.</li> <li>• Pertinence des avis sur les correctifs à apporter.</li> <li>• Approbation correcte des ajustements apportés.</li> </ul>

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Valider la conformité d'un système d'éclairage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le lieu de représentations à l'intérieur ou à l'extérieur.</li> <li>• À partir des plans et devis du lieu des représentations, des plans et devis du système d'éclairage et des spécifications techniques des appareils.</li> <li>• À l'aide des lois et des règlements en vigueur.</li> <li>• À l'aide de projecteurs, de gradateurs, d'accessoires d'éclairage, de câbles, de machines à fumée, de machines à brouillard, etc.</li> <li>• À l'aide de pupitres de contrôle installés en réseau et de logiciels spécialisés en éclairage.</li> <li>• À l'aide de l'équipement de protection individuelle et collective.</li> <li>• En collaboration avec les membres de l'équipe de production.</li> <li>• En collaboration avec des personnes-ressources.</li> </ul>
	<p data-bbox="820 999 1440 1062"><b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des règles de santé et de sécurité au travail.</li> <li>• Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.</li> <li>• Respect des spécifications des fabricants.</li> <li>• Respect des limites de son champ d'intervention professionnelle.</li> <li>• Interprétation juste de la terminologie.</li> </ul>
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Vérifier la concordance du système d'éclairage avec les plans et devis.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste des plans et devis.</li> <li>• Vérification minutieuse du type d'appareils et d'accessoires.</li> <li>• Vérification minutieuse de la séquence d'installation.</li> <li>• Vérification minutieuse de la position et de l'orientation des projecteurs.</li> <li>• Vérification minutieuse de la qualité des branchements et de leur indication.</li> <li>• Relevé complet des anomalies.</li> <li>• Pertinence des avis sur les correctifs à apporter.</li> <li>• Approbation correcte des ajustements apportés.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>2. Vérifier la sécurité de l'installation du système d'éclairage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste des normes de sécurité.</li> <li>• Vérification minutieuse de la qualité de l'équipement d'accrochage.</li> <li>• Prise en compte des recommandations des spécialistes au regard de la capacité des charges des circuits électriques.</li> <li>• Vérification minutieuse de l'emplacement et de la protection des câbles.</li> <li>• Vérification minutieuse de l'application des mesures de prévention des accidents.</li> <li>• Relevé complet des anomalies.</li> <li>• Pertinence des avis sur les correctifs à apporter.</li> <li>• Approbation correcte des ajustements apportés.</li> </ul>
<p>3. Vérifier le fonctionnement du système d'éclairage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste des spécifications techniques.</li> <li>• Vérification minutieuse du fonctionnement du système d'éclairage.</li> <li>• Vérification minutieuse de l'orientation des faisceaux lumineux.</li> <li>• Vérification minutieuse de la configuration du pupitre de contrôle de l'éclairage.</li> <li>• Relevé complet des anomalies.</li> <li>• Pertinence des avis sur les correctifs à apporter.</li> <li>• Approbation correcte des ajustements apportés.</li> </ul>

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Valider la conformité d'un système de sonorisation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le lieu de représentations à l'intérieur ou à l'extérieur.</li> <li>• À partir des plans et devis du lieu des représentations, des plans et devis du système de sonorisation et des spécifications techniques des appareils.</li> <li>• À l'aide des lois et des règlements en vigueur.</li> <li>• À l'aide d'appareils de captation, de transformation et de diffusion sonore, d'accessoires de son, de câbles, de matériel de bruitage, etc.</li> <li>• À l'aide de pupitres de contrôle installés en réseau et de logiciels spécialisés en sonorisation.</li> <li>• À l'aide de l'équipement de protection individuelle et collective.</li> <li>• En collaboration avec les membres de l'équipe de production.</li> <li>• En collaboration avec des personnes-ressources.</li> </ul>
	<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des règles de santé et de sécurité au travail.</li> <li>• Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.</li> <li>• Respect des spécifications des fabricants.</li> <li>• Respect des limites de son champ d'intervention professionnelle.</li> <li>• Interprétation juste de la terminologie.</li> </ul>
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Vérifier la concordance du système de sonorisation avec les plans et devis.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste des plans et devis.</li> <li>• Vérification minutieuse du type d'appareils et d'accessoires.</li> <li>• Vérification minutieuse de la séquence d'installation.</li> <li>• Vérification minutieuse de la position et de l'orientation des appareils de sonorisation.</li> <li>• Vérification minutieuse de la qualité des branchements et de leur indication.</li> <li>• Relevé complet des anomalies.</li> <li>• Pertinence des avis sur les correctifs à apporter.</li> <li>• Approbation correcte des ajustements apportés.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>2. Vérifier la sécurité de l'installation du système de sonorisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste des normes de sécurité.</li> <li>• Vérification minutieuse de l'équipement d'accrochage.</li> <li>• Prise en compte des recommandations des spécialistes au regard de la capacité des charges des circuits électriques.</li> <li>• Vérification minutieuse de l'emplacement et de la protection des câbles.</li> <li>• Vérification minutieuse de l'application des mesures de prévention des accidents.</li> <li>• Relevé complet des anomalies.</li> <li>• Pertinence des avis sur les correctifs à apporter.</li> <li>• Approbation correcte des ajustements apportés.</li> </ul>
<p>3. Vérifier le fonctionnement du système de sonorisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste des spécifications techniques.</li> <li>• Vérification minutieuse du fonctionnement du système de sonorisation.</li> <li>• Prise en compte des recommandations des spécialistes au regard des normes acoustiques.</li> <li>• Vérification minutieuse de la qualité de l'acoustique.</li> <li>• Vérification minutieuse de la configuration du pupitre de contrôle de la sonorisation.</li> <li>• Relevé complet des anomalies.</li> <li>• Pertinence des avis sur les correctifs à apporter.</li> <li>• Approbation correcte des ajustements apportés.</li> </ul>

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Valider la conformité d'un système vidéo.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le lieu de représentations à l'intérieur ou à l'extérieur.</li> <li>• À partir des plans et devis du lieu des représentations, des plans et devis du système vidéo et des spécifications techniques des appareils.</li> <li>• À l'aide des lois et des règlements en vigueur.</li> <li>• À l'aide de projecteurs vidéo, d'écrans, de câbles, etc.</li> <li>• À l'aide de pupitres de contrôle installés en réseau et de logiciels spécialisés en vidéo.</li> <li>• À l'aide de l'équipement de protection individuelle et collective.</li> <li>• En collaboration avec les membres de l'équipe de production.</li> <li>• En collaboration avec des personnes-ressources.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des règles de santé et de sécurité au travail.</li> <li>• Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.</li> <li>• Respect des spécifications des fabricants.</li> <li>• Respect des limites de son champ d'intervention professionnelle.</li> <li>• Interprétation juste de la terminologie.</li> </ul>	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Vérifier la concordance du système vidéo avec les plans et devis.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste des plans et devis.</li> <li>• Vérification minutieuse du type d'appareils et d'accessoires.</li> <li>• Vérification minutieuse de la séquence d'installation.</li> <li>• Vérification minutieuse de la position et de l'orientation des appareils vidéo.</li> <li>• Vérification minutieuse de la qualité des branchements et de leur indication.</li> <li>• Relevé complet des anomalies.</li> <li>• Pertinence des avis sur les correctifs à apporter.</li> <li>• Approbation correcte des ajustements apportés.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>2. Vérifier la sécurité de l'installation du système vidéo.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste des normes de sécurité.</li> <li>• Vérification minutieuse de l'équipement d'accrochage.</li> <li>• Prise en compte des recommandations des spécialistes au regard de la capacité des charges des circuits électriques.</li> <li>• Vérification minutieuse de l'emplacement et de la protection des câbles.</li> <li>• Vérification minutieuse de l'application des mesures de prévention des accidents.</li> <li>• Relevé complet des anomalies.</li> <li>• Pertinence des avis sur les correctifs à apporter.</li> <li>• Approbation correcte des ajustements apportés.</li> </ul>
<p>3. Vérifier le fonctionnement du système vidéo.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste des spécifications techniques.</li> <li>• Vérification minutieuse du fonctionnement du système vidéo.</li> <li>• Vérification minutieuse de l'orientation des projecteurs et des écrans.</li> <li>• Vérification minutieuse de la configuration du pupitre de contrôle de la vidéo.</li> <li>• Relevé complet des anomalies.</li> <li>• Pertinence des avis sur les correctifs à apporter.</li> <li>• Approbation correcte des ajustements apportés.</li> </ul>

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
S'assurer de l'intégration des aspects techniques à la production.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour un projet de production scénique fixe ou en tournée.</li> <li>• Sur le lieu des représentations.</li> <li>• À partir de plans et devis.</li> <li>• Avec des accessoires, des costumes, des éléments de décor, des systèmes de gréage, d'éclairage, de sonorisation et vidéo, etc.</li> <li>• À l'aide de moyens de communication.</li> <li>• En collaboration avec les membres des équipes de direction, de création et de production.</li> <li>• En collaboration avec les artistes.</li> </ul>
	<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de l'intégrité de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Respect des règles de santé et de sécurité au travail.</li> <li>• Respect des normes en vigueur.</li> <li>• Justesse des solutions apportées aux problèmes artistiques et techniques.</li> <li>• Clarté de la communication orale et écrite.</li> <li>• Manifestation d'attitudes favorisant le travail d'équipe.</li> <li>• Manifestation de professionnalisme.</li> <li>• Appréciation juste de la cohérence artistique.</li> <li>• Réaction rapide et appropriée aux imprévus.</li> </ul>
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Superviser la mise en œuvre de l'aménagement scénique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exactitude des directives transmises aux techniciennes et aux techniciens de scène au regard de l'installation du système de gréage, des éléments de décors, des loges, des coulisses, de l'habillage, de la configuration de la salle, du marquage au sol, etc.</li> <li>• Décisions judicieuses au regard de la disposition des lieux.</li> <li>• Gestion appropriée des éléments périssables.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Superviser la mise en œuvre du concept des éclairages.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exactitude des directives transmises aux techniciennes et aux techniciens de scène au regard de l'installation du système d'accrochage, de l'installation et de l'adressage des projecteurs ainsi que de l'installation de la régie d'éclairage.</li> <li>• Décisions judicieuses au regard des mouvements des appareils.</li> <li>• Vérification minutieuse du fonctionnement du système d'éclairage.</li> <li>• Gestion appropriée des éléments périssables.</li> </ul>
3. Superviser la mise en œuvre du concept sonore.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exactitude des directives transmises aux techniciennes et aux techniciens de scène au regard de l'installation du système d'accrochage, de l'installation et de l'adressage des appareils de captation, de transformation et de diffusion ainsi que de l'installation des régies de son.</li> <li>• Décisions judicieuses au regard de l'orientation des appareils.</li> <li>• Vérification minutieuse du fonctionnement du système de sonorisation.</li> <li>• Gestion appropriée des éléments périssables.</li> </ul>
4. Superviser la mise en œuvre du concept vidéo.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exactitude des directives transmises aux techniciennes et aux techniciens de scène au regard de l'installation du système d'accrochage, de l'installation des projecteurs, des écrans et des accessoires ainsi que de l'installation des régies vidéo.</li> <li>• Décisions judicieuses au regard du positionnement des appareils.</li> <li>• Vérification minutieuse du fonctionnement du système vidéo.</li> <li>• Gestion appropriée des éléments périssables.</li> </ul>
5. Observer l'ensemble de l'espace scénographique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen attentif des artistes s'appropriant l'espace scénographique.</li> <li>• Examen attentif de l'ensemble de l'espace scénographique.</li> <li>• Notation précise des anomalies et des risques liés aux systèmes, aux accessoires, aux costumes, aux décors, etc.</li> <li>• Proposition de solutions réalistes aux anomalies relevées.</li> <li>• Établissement d'un consensus sur la qualité de l'intégration des concepts.</li> <li>• Manifestation de diplomatie envers les membres des différentes équipes et les artistes.</li> </ul>
6. Produire la documentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée de la terminologie.</li> <li>• Préparation adéquate des documents de conduite (feuilles de route, cahier de régie, liste d'effets, liste des préparatifs préspectacle, etc.).</li> <li>• Liste exhaustive des correctifs à apporter.</li> </ul>

<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
7. Archiver la documentation.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Archivage conforme aux normes en vigueur.</li></ul>

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Diriger les répétitions techniques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour un projet de production scénique fixe ou en tournée.</li> <li>• Sur le lieu de représentations à l'intérieur ou à l'extérieur.</li> <li>• À partir de documents de conduite, de plans et devis, de documents de référence, de notes prises au cours des réunions, du budget et de l'échéancier.</li> <li>• À l'aide des éléments scéniques et des systèmes requis pour les répétitions.</li> <li>• À l'aide d'équipement informatique, de logiciels spécialisés et de moyens de communication.</li> <li>• En collaboration avec les membres des équipes de direction, de création et de production.</li> </ul>

<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de l'intégrité de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Respect des règles de santé et de sécurité au travail.</li> <li>• Respect des normes en vigueur.</li> <li>• Efficacité de la conduite des répétitions techniques.</li> <li>• Clarté de la communication orale et écrite.</li> <li>• Manifestation de leadership.</li> <li>• Manifestation d'attitudes favorisant le travail d'équipe.</li> <li>• Manifestation de professionnalisme.</li> <li>• Manifestation d'une sensibilité artistique.</li> <li>• Manifestation d'une capacité d'adaptation.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Participer à des réunions de production.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perception juste de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Établissement d'un consensus sur les paramètres artistiques et techniques.</li> <li>• Exactitude et lisibilité des notes.</li> <li>• Manifestation d'une capacité à anticiper de nouveaux besoins.</li> </ul>
2. Planifier les répétitions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissement juste des horaires.</li> <li>• Décisions judicieuses au regard de la logistique : réservation de la salle, matériel requis, convocation des personnes, etc.</li> <li>• Détermination juste des besoins au regard de l'aménagement du lieu des répétitions.</li> <li>• Exactitude des réquisitions.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Vérifier les systèmes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification minutieuse de l'état de la structure de gréage.</li> <li>• Vérification minutieuse de l'installation et du fonctionnement des systèmes.</li> <li>• Exactitude des directives transmises aux techniciennes et aux techniciens de scène au regard des intentions artistiques.</li> <li>• Direction correcte des effets : intensité, temporisation et moments d'activation.</li> <li>• Vérification minutieuse de la mise en place de moyens de prévention des accidents.</li> </ul>
4. Conduire les répétitions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décisions judicieuses au regard des adaptations requises.</li> <li>• Appel correct des effets.</li> <li>• Suivi rigoureux des indications artistiques.</li> <li>• Suivi rigoureux du déroulement.</li> <li>• Notation précise d'observations à caractère artistique et technique.</li> <li>• Manœuvre appropriée des pupitres de contrôle, au besoin.</li> <li>• Maintien correct de la discipline.</li> </ul>
5. Effectuer le suivi administratif.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation adéquate des horaires.</li> <li>• Distribution correcte des documents de conduite.</li> <li>• Respect des conventions collectives.</li> <li>• Tenue correcte de la comptabilité.</li> <li>• Gestion adéquate des feuilles de temps.</li> <li>• Respect de l'échéancier.</li> </ul>
6. Produire la documentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée de la terminologie.</li> <li>• Exactitude des renseignements inscrits dans les documents de conduite.</li> <li>• Mise à jour régulière des documents de conduite.</li> <li>• Transmission des documents aux membres des équipes de direction, de création et de production.</li> </ul>

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Diriger les enchaînements et la générale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour un projet de production scénique fixe ou en tournée.</li> <li>• Sur le lieu de représentations à l'intérieur ou à l'extérieur.</li> <li>• À partir de documents de conduite, de plans et devis, de documents de référence, de notes prises au cours des réunions, du budget et de l'échéancier.</li> <li>• À l'aide des éléments scéniques et des systèmes requis pour les enchaînements et la générale.</li> <li>• À l'aide d'équipement informatique, de logiciels spécialisés et de moyens de communication.</li> <li>• En collaboration avec les membres des équipes de direction, de création et de production.</li> <li>• En collaboration avec les artistes.</li> <li>• En collaboration avec le personnel responsable du lieu des représentations.</li> </ul>
	<p data-bbox="813 968 1406 1031"><b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de l'intégrité de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Respect des règles de santé et de sécurité au travail.</li> <li>• Respect des normes en vigueur.</li> <li>• Efficacité de la conduite des enchaînements et de la générale.</li> <li>• Clarté de la communication orale et écrite.</li> <li>• Manifestation de leadership.</li> <li>• Manifestation d'attitudes favorisant le travail d'équipe.</li> <li>• Manifestation de professionnalisme.</li> <li>• Manifestation d'une sensibilité artistique.</li> <li>• Manifestation d'une capacité d'adaptation.</li> </ul>
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Participer à des réunions de production.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perception juste de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Établissement d'un consensus sur les paramètres artistiques et techniques.</li> <li>• Exactitude et lisibilité des notes.</li> <li>• Manifestation d'une capacité à anticiper de nouveaux besoins.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Planifier les enchaînements et la générale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissement juste des horaires.</li> <li>• Décisions judicieuses au regard de la logistique : réservation de la salle, matériel requis, convocation des personnes, etc.</li> <li>• Détermination juste des besoins au regard de l'aménagement du lieu des représentations.</li> </ul>
3. Vérifier les systèmes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification minutieuse de l'état de la structure de gréage.</li> <li>• Vérification minutieuse de l'installation et du fonctionnement des systèmes.</li> <li>• Exactitude des directives transmises aux techniciennes et aux techniciens de scène au regard des intentions artistiques.</li> <li>• Direction correcte des effets : intensité, temporisation et moments d'activation.</li> <li>• Vérification minutieuse de la mise en place de moyens de prévention des accidents.</li> </ul>
4. Vérifier l'aménagement du lieu des représentations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification minutieuse du lieu des représentations.</li> </ul>
5. Conduire les enchaînements, les périodes de raccords et la générale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil approprié des artistes.</li> <li>• Attention continue portée à l'état physique et psychologique des artistes.</li> <li>• Décisions judicieuses au regard des adaptations requises.</li> <li>• Appel correct des effets.</li> <li>• Suivi rigoureux des indications artistiques.</li> <li>• Suivi rigoureux du déroulement.</li> <li>• Notation précise d'observations à caractère artistique et technique.</li> <li>• Supervision correcte du travail aux pupitres de contrôle.</li> <li>• Maintien correct de la discipline.</li> <li>• Synchronisme parfait des effets d'éclairage, de sonorisation et vidéo de même que des effets spéciaux avec le jeu des artistes.</li> </ul>
6. Préparer l'accueil du public.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échanges fructueux avec le personnel responsable du lieu des représentations.</li> <li>• Détermination juste du protocole d'accueil.</li> </ul>
7. Effectuer le suivi administratif.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation adéquate des horaires.</li> <li>• Distribution correcte des documents de conduite.</li> <li>• Respect des conventions collectives.</li> <li>• Tenue correcte de la comptabilité.</li> <li>• Gestion adéquate des feuilles de temps.</li> <li>• Respect de l'échéancier.</li> </ul>

<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
8. Produire la documentation.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Utilisation appropriée de la terminologie.</li><li>• Exactitude des renseignements inscrits dans les documents de conduite.</li><li>• Mise à jour régulière des documents de conduite.</li><li>• Transmission des documents aux membres des équipes de direction, de création et de production.</li></ul>

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Diriger les représentations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour un projet de production scénique fixe ou en tournée.</li> <li>• Sur le lieu de représentations à l'intérieur ou à l'extérieur.</li> <li>• À partir de documents de conduite, de plans et devis, de documents de référence, de notes prises au cours des réunions, du budget et de l'échéancier.</li> <li>• À l'aide des éléments scéniques et des systèmes requis pour les représentations.</li> <li>• À l'aide d'équipement informatique, de logiciels spécialisés et de moyens de communication.</li> <li>• En collaboration avec les membres des équipes de direction, de création et de production.</li> <li>• En collaboration avec les artistes.</li> <li>• En collaboration avec le personnel responsable du lieu des représentations et de la sécurité.</li> </ul>

	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de l'intégrité de la vision artistique de la metteuse en scène ou du metteur en scène.</li> <li>• Respect des règles de santé et de sécurité au travail.</li> <li>• Respect des normes en vigueur.</li> <li>• Prise en charge responsable de l'ensemble du projet de production scénique.</li> <li>• Clarté de la communication orale et écrite.</li> <li>• Manifestation d'attitudes montrant un souci de la satisfaction des spectatrices et des spectateurs.</li> <li>• Manifestation de leadership.</li> <li>• Manifestation d'une sensibilité artistique.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Coordonner les actions avant le début des représentations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissement juste des horaires : ouverture des portes, début de la représentation, entracte, etc.</li> <li>• Vérification minutieuse de l'ensemble de l'espace scénographique avant le début de la représentation.</li> <li>• Clarté de l'appel des artistes et du personnel de scène.</li> <li>• Échanges fructueux avec le personnel responsable du lieu des représentations et de la sécurité.</li> <li>• Exactitude et lisibilité des notes.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Conduire les représentations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appel correct en ce qui concerne les avertissements et les signaux de départ.</li> <li>• Suivi rigoureux des indications artistiques.</li> <li>• Suivi rigoureux du déroulement.</li> <li>• Notation précise d'observations à caractère artistique et technique.</li> <li>• Concentration soutenue.</li> </ul>
3. Intervenir lors de situations imprévues.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapidité de la réaction.</li> <li>• Pertinence des décisions.</li> <li>• Gestion appropriée de son stress.</li> <li>• Application correcte de la solution appropriée.</li> <li>• Application correcte du plan de mesures d'urgence, s'il y a lieu.</li> </ul>
4. Superviser les travaux de démontage des installations et des systèmes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination appropriée des travaux.</li> <li>• Vérification minutieuse de l'application des techniques propres à chaque installation ou système.</li> <li>• Rangement approprié du matériel.</li> </ul>
5. Produire la documentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée de la terminologie.</li> <li>• Liste complète des effets.</li> <li>• Exactitude des renseignements inscrits dans les documents de conduite.</li> <li>• Clarté du rapport de régie : indications relatives à l'éclairage, à la sonorisation, à la vidéo, aux changements de décors, etc.</li> <li>• Transmission des documents aux membres des équipes de direction, de création et de production de même qu'aux artistes.</li> </ul>
6. Archiver la documentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Archivage conforme aux normes en vigueur.</li> </ul>

## Formation générale commune et propre

Langue d'enseignement et littérature

Code : 4EF0

### Objectif

### Standard

#### Énoncé de la compétence

Analyser des textes littéraires.

#### Éléments de la compétence

#### Critères de performance

1. Reconnaître le propos du texte.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formulation juste des éléments importants du propos du texte.</li> </ul>
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques.</li> <li>Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.</li> </ul>
3. Choisir les éléments d'analyse.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.</li> </ul>
4. Élaborer un plan de rédaction.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction.</li> <li>Pertinence et cohérence du plan.</li> <li>Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.</li> </ul>
5. Rédiger une analyse littéraire, un commentaire composé ou une explication de textes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation appropriée des éléments d'analyse.</li> <li>Pertinence des exemples choisis.</li> <li>Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.</li> <li>Précision et richesse du vocabulaire.</li> <li>Respect du registre de langue approprié.</li> <li>Respect des règles de présentation d'une production écrite.</li> <li>Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation.</li> <li>Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.</li> </ul>
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation appropriée de stratégies de révision.</li> <li>Correction appropriée du texte.</li> </ul>

#### Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3

Unités : 2 ⅓

Précision : Les textes littéraires analysés appartiennent à deux époques distinctes et à deux genres différents.

L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.</li> </ul>
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.</li> </ul>
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.</li> </ul>
4. Élaborer un plan de dissertation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation.</li> <li>Pertinence et cohérence du plan.</li> <li>Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.</li> </ul>
5. Rédiger une dissertation explicative.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect des limites du sujet de la dissertation.</li> <li>Développement approprié des idées.</li> <li>Pertinence des exemples choisis.</li> <li>Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.</li> <li>Précision et richesse du vocabulaire.</li> <li>Respect du registre de langue approprié.</li> <li>Respect des règles de présentation d'une production écrite.</li> <li>Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation.</li> <li>Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.</li> </ul>
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation appropriée de stratégies de révision.</li> <li>Correction appropriée du texte.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ⅓

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.</li> </ul>
2. Comparer des textes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Choix pertinent des critères de comparaison.</li> <li>Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.</li> </ul>
3. Déterminer un point de vue critique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pertinence du point de vue critique.</li> </ul>
4. Élaborer un plan de dissertation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pertinence et cohérence du plan.</li> <li>Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.</li> </ul>
5. Rédiger une dissertation critique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect des limites du sujet de la dissertation.</li> <li>Emploi d'arguments appropriés.</li> <li>Justification du point de vue critique.</li> <li>Pertinence des exemples choisis.</li> <li>Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.</li> <li>Précision et richesse du vocabulaire.</li> <li>Respect du registre de langue approprié.</li> <li>Respect des règles de présentation d'une production écrite.</li> <li>Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation.</li> <li>Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.</li> </ul>
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation appropriée de stratégies de révision.</li> <li>Correction appropriée du texte.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-4

Unités : 2  $\frac{2}{3}$

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

1. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication.</li> <li>Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication.</li> <li>Détermination de l'influence des médias sur la situation de communication.</li> <li>Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.</li> </ul>
2. Déterminer un sujet et un objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exploration de sujets variés.</li> <li>Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.</li> </ul>
3. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Choix approprié des sources d'information.</li> <li>Choix pertinent des éléments d'information.</li> </ul>
4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication.</li> <li>Choix judicieux des moyens d'expression.</li> </ul>
5. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaissance de la contribution de procédés oraux à la conception de son discours.</li> <li>Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet.</li> <li>Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral.</li> <li>Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral.</li> <li>Précision et richesse du vocabulaire.</li> <li>Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.</li> </ul>
6. Rédiger des textes de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaissance de la contribution de procédés d'écriture à la conception de son texte.</li> <li>Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet.</li> <li>Respect des règles définissant les différents types de textes.</li> <li>Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit.</li> <li>Précision et richesse du vocabulaire.</li> <li>Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation.</li> <li>Respect des règles de présentation d'un texte écrit.</li> </ul>

<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
7. Réviser et corriger les textes.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Utilisation appropriée de stratégies de révision.</li><li>• Correction appropriée du texte.</li></ul>

<b>Activités d'apprentissage</b>
Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature Périodes d'enseignement : 60 Unités : 2 Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

1. Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes.</li> <li>• Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux.</li> <li>• Présentation claire de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.</li> </ul>
2. Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulation cohérente de la pensée de l'auteur.</li> <li>• Référence appropriée au contexte sociohistorique de la contribution.</li> <li>• Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.</li> </ul>
3. Produire une argumentation sur une question philosophique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration d'une problématique philosophique pertinente sur une question.</li> <li>• Formulation claire d'une thèse.</li> <li>• Présentation judicieuse d'arguments, d'objections et de réfutations.</li> <li>• Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation.</li> <li>• Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.</li> <li>• Utilisation appropriée de stratégies de révision.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ½

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

1. Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés.</li> <li>• Usage approprié des concepts clés.</li> </ul>
2. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exposé de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence dans lequel les conceptions sont nées.</li> <li>• Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.</li> </ul>
3. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions.</li> <li>• Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions.</li> <li>• Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception.</li> <li>• Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation.</li> <li>• Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.</li> <li>• Utilisation appropriée de stratégies de révision.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-0-3

Unités : 2

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique.</li> <li>• Utilisation appropriée des notions.</li> <li>• Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.</li> </ul>
2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.</li> </ul>
3. Appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies, notamment, dans le champ d'études de l'élève.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes.</li> <li>• Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation.</li> <li>• Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux.</li> <li>• Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques.</li> </ul>
4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques.</li> <li>• Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie.</li> <li>• Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.</li> <li>• Utilisation appropriée de stratégies de révision.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Philosophie

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral simple.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant, après deux écoutes.</li> </ul>
2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.</li> </ul>
3. S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises.</li> <li>Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction.</li> <li>Échanges d'idées pertinentes.</li> <li>Prononciation, intonation et débit acceptables.</li> <li>Manifestation d'ouverture et de respect.</li> </ul>
4. Rédiger et réviser un texte.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots.</li> <li>Respect de la situation et de l'objectif de communication.</li> <li>Présence d'idées et d'expressions nouvelles.</li> <li>Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche.</li> <li>Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>.</li> <li>Utilisation appropriée de stratégies de révision.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes, après deux écoutes.</li> <li>Reconnaissance des liens entre les éléments du message.</li> </ul>
2. Dégager le sens d'un texte authentique d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots contenant des idées abstraites.</li> <li>Reconnaissance des liens entre les éléments du texte.</li> </ul>
3. S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général.</li> <li>Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement correctes grammaticalement.</li> <li>Emploi généralement correct de verbes au passé.</li> <li>Prononciation, intonation et débit convenables.</li> <li>Manifestation d'ouverture et de respect.</li> </ul>
4. Rédiger et réviser un texte.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 350 mots.</li> <li>Respect de la situation et de l'objectif de communication.</li> <li>Présence d'idées et d'expressions nouvelles.</li> <li>Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche.</li> <li>Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : simple <i>present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>.</li> <li>Utilisation appropriée de stratégies de révision.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification précise des idées essentielles d'un message après une seule écoute.</li> </ul>
2. Dégager le sens d'un texte authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance du sens général.</li> <li>• Reconnaissance des idées principales et des éléments secondaires du texte.</li> <li>• Identification précise de la structure du texte.</li> <li>• Identification précise de l'intention de l'auteur.</li> </ul>
3. Exprimer oralement un message sur des sujets à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication claire, cohérente et suffisamment détaillée en référence à une ou des sources fiables, ou à une œuvre littéraire.</li> <li>• Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue.</li> <li>• Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité.</li> <li>• Prononciation, intonation et débit généralement corrects.</li> <li>• Manifestation d'ouverture et de respect.</li> </ul>
4. Rédiger et réviser un texte sur une question à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 450 mots.</li> <li>• Respect de la situation et de l'objectif de communication.</li> <li>• Présence d'idées et d'expressions nouvelles.</li> <li>• Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité.</li> <li>• Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique.</li> <li>• Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte.</li> <li>• Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases.</li> <li>• Utilisation appropriée de stratégies de révision.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

<p>1. Présenter oralement l'analyse d'une production littéraire ou d'une production à portée sociale ou culturelle en version originale anglaise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication claire, cohérente et structurée.</li> <li>• Utilisation d'arguments pertinents et justifiés.</li> <li>• Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés.</li> <li>• Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité.</li> <li>• Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.</li> <li>• Manifestation d'ouverture et de respect.</li> </ul>
<p>2. Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un sujet à portée sociale ou culturelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction d'une analyse structurée, cohérente et claire, d'environ 550 mots.</li> <li>• Respect de la situation et de l'objectif de communication.</li> <li>• Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases.</li> <li>• Présence d'idées et d'expressions nouvelles.</li> <li>• Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé.</li> <li>• Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation.</li> <li>• Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical, syntaxique et orthographique.</li> <li>• Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.</li> </ul>
<p>3. Réviser et corriger le texte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée de stratégies de révision.</li> <li>• Correction appropriée du texte.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.</li> </ul>
2. Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.</li> </ul>
3. Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication intelligible d'une durée d'au moins deux minutes.</li> <li>Emploi de termes liés à son champ d'études.</li> <li>Propos pertinents.</li> <li>Application satisfaisante du code grammatical.</li> <li>Manifestation d'ouverture et de respect.</li> </ul>
4. Rédiger et réviser un court texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots.</li> <li>Respect de la situation et de l'objectif de communication.</li> <li>Présence d'idées et d'expressions nouvelles.</li> <li>Emploi de termes liés à son champ d'études.</li> <li>Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique.</li> <li>Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à la tâche d'écriture.</li> <li>Utilisation appropriée de stratégies de révision.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.</li> <li>Reconnaissance des liens entre les éléments du message.</li> </ul>
2. Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaissance du sens général.</li> <li>Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence.</li> <li>Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise.</li> <li>Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.</li> </ul>
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication claire et cohérente accessible à un non-expert.</li> <li>Communication appropriée à la situation.</li> <li>Utilisation convenable de termes liés au champ d'études.</li> <li>Application convenable du code grammatical.</li> <li>Manifestation d'ouverture et de respect.</li> </ul>
4. Rédiger et réviser un texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction claire et cohérente d'un texte, d'environ 350 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non-expert.</li> <li>Respect de la situation et de l'objectif de communication.</li> <li>Présence d'idées et d'expressions nouvelles.</li> <li>Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique.</li> <li>Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études.</li> <li>Utilisation convenable de procédés de communication liés à la tâche d'écriture.</li> <li>Utilisation appropriée de stratégies de révision.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.</li> <li>Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.</li> </ul>
2. Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaissance du sens général.</li> <li>Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence.</li> <li>Repérage et utilisation des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.</li> </ul>
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert.</li> <li>Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.</li> <li>Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.</li> <li>Manifestation d'ouverture et de respect.</li> </ul>
4. Rédiger et réviser des communications écrites liées à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 450 mots, accessible à un non-expert.</li> <li>Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.</li> <li>Présence d'idées et d'expressions nouvelles.</li> <li>Emploi efficace de termes liés à son champ d'études.</li> <li>Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique.</li> <li>Utilisation appropriée de stratégies de révision.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

1. Communiquer un message oral lié au champ d'études de l'élève.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert.</li> <li>• Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.</li> <li>• Emploi judicieux du vocabulaire.</li> <li>• Utilisation correcte du code grammatical.</li> <li>• Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.</li> <li>• Manifestation d'ouverture et de respect.</li> </ul>
2. Analyser des textes complexes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique.</li> <li>• Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite.</li> <li>• Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.</li> </ul>
3. Rédiger et réviser un texte lié au champ d'études de l'élève.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 550 mots, accessible à un non-expert.</li> <li>• Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.</li> <li>• Présence d'idées et d'expressions nouvelles.</li> <li>• Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et syntaxique, ainsi que de la terminologie.</li> <li>• Utilisation appropriée de stratégies de révision.</li> </ul>
4. S'exprimer à l'écrit ou oralement en anglais à partir de sources en français.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect du sens.</li> <li>• Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe.</li> <li>• Emploi d'une terminologie équivalente.</li> <li>• Utilisation appropriée de stratégies de révision.</li> </ul>

<b>Activités d'apprentissage</b>
Discipline : Anglais, langue seconde
Périodes d'enseignement : 45
Unités : 2

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

1. Établir la relation entre ses habitudes de vie et sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée de l'information issue de recherches scientifiques ou des médias.</li> <li>• Reconnaissance de l'influence des facteurs sociétaux et culturels sur la pratique de l'activité physique.</li> <li>• Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.</li> </ul>
2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.</li> <li>• Respect des règles de sécurité et d'éthique.</li> <li>• Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.</li> </ul>
3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique.</li> <li>• Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique.</li> <li>• Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.</li> </ul>
4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix pertinent d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.</li> <li>• Communication claire et argumentée de sa proposition d'activités physiques.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unité : 1

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité physique.
- Relevé de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité physique.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Pertinence des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Communication claire et argumentée de sa proposition d'activité physique.

2. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan des habiletés motrices.
- Relevé périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité physique.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique de l'activité physique.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes exigées par l'activité physique.

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Éducation physique

Pondération : 0-2-1

Unité : 1

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

1. Planifier un programme personnel d'activités physiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.</li> <li>• Formulation correcte et pertinente d'objectifs personnels.</li> <li>• Choix pertinent de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.</li> <li>• Planification appropriée des conditions d'exécution de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.</li> </ul>
2. Harmoniser les éléments d'une pratique régulière et suffisante de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.</li> <li>• Respect des règles de sécurité et d'éthique.</li> <li>• Pratique régulière et suffisante d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.</li> </ul>
3. Gérer un programme personnel d'activités physiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme.</li> <li>• Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan de l'activité physique.</li> <li>• Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme.</li> <li>• Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.</li> <li>• Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique d'activités physiques.</li> <li>• Reconnaissance de l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Éducation physique  
 Pondération : 1-1-1  
 Unité : 1

## Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Code : 000V

### Objectif

### Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Individuellement.</li> <li>• À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.</li> <li>• À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines.</li> </ul>
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines.</li> <li>• Description des principales approches utilisées en sciences humaines.</li> </ul>
2. Relever quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines.</li> </ul>
3. Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines.</li> <li>• Illustration de l'interaction de quelques changements sociaux et de la contribution des sciences humaines.</li> </ul>
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Un code des séries 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000V, à l'exception des codes 300 et 360. Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p>	

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Individuellement.</li> <li>• À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain.</li> <li>• À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de l'historique de la problématique.</li> <li>• Utilisation des concepts et du langage appropriés.</li> <li>• Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.</li> </ul>
2. Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulation claire d'une question.</li> <li>• Sélection de données documentaires pertinentes.</li> <li>• Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.</li> </ul>
3. Établir des conclusions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée de la méthode choisie.</li> <li>• Détermination de critères d'appréciation appropriés.</li> <li>• Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions.</li> <li>• Élargissement de la question analysée.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000W, à l'exception des codes 300 et 360.

Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Individuellement.</li> <li>• À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique.</li> <li>• À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration.</li> <li>• Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.</li> </ul>
2. Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition des termes et description des principales relations entre science, technique et technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels.</li> </ul>
3. Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</li> <li>• Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.</li> </ul>
4. Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</li> <li>• Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000X. Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Individuellement ou en équipe.</li> <li>• À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type.</li> <li>• En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant.</li> <li>• À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.</li> </ul>
2. Formuler une hypothèse ayant pour but de solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Description claire et précise du problème.</li> <li>• Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).</li> </ul>
3. Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point.</li> <li>• Respect de la procédure expérimentale établie.</li> <li>• Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments.</li> <li>• Présentation claire et adéquate des résultats.</li> <li>• Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Y. Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases.</li> <li>• Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases.</li> <li>• À partir de mises en situation sur des thèmes connus.</li> <li>• À l'aide d'outils de référence.</li> </ul>
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message oral.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</li> <li>• Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.</li> <li>• Association logique entre les éléments du message.</li> </ul>
2. Saisir le sens d'un message lu.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</li> <li>• Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.</li> <li>• Association logique entre les éléments du message.</li> </ul>
3. Exprimer oralement un message simple.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.</li> <li>• Application appropriée des règles grammaticales.</li> <li>• Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</li> <li>• Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.</li> <li>• Prononciation intelligible.</li> <li>• Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.</li> <li>• Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.</li> <li>• Application appropriée des règles grammaticales de base.</li> <li>• Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</li> <li>• Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.</li> <li>• Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.</li> <li>• Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.</li> </ul>

Activités d'apprentissage
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés soulevées par certaines langues modernes. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Z, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.</p>

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques.</li> <li>• À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin.</li> <li>• À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin.</li> <li>• À partir de situations usuelles et de sujets simples de la vie courante.</li> <li>• À l'aide d'outils de référence.</li> </ul>
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message entendu.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</li> <li>• Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.</li> <li>• Association logique entre les éléments du message.</li> </ul>
2. Saisir le sens d'un message lu.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</li> <li>• Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.</li> <li>• Association logique entre les éléments du message.</li> </ul>
3. Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.</li> <li>• Application appropriée des règles grammaticales.</li> <li>• Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</li> <li>• Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.</li> <li>• Prononciation intelligible.</li> <li>• Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.</li> <li>• Dialogue.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.</li><li>• Application appropriée des règles grammaticales.</li><li>• Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.</li><li>• Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.</li><li>• Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.</li><li>• Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.</li></ul>

### Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0010, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Individuellement.</li> <li>• À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de vingt répliques.</li> <li>• À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues).</li> <li>• À partir des documents à portée socioculturelle.</li> <li>• À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral en langage courant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explication juste du sens général et des idées essentielles du message.</li> <li>• Distinction claire des éléments structuraux de la langue.</li> </ul>
2. Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte.</li> <li>• Distinction claire des éléments structuraux de la langue.</li> </ul>
3. Échanger verbalement sur un sujet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer.</li> <li>• Utilisation appropriée du vocabulaire courant.</li> <li>• Prononciation et intonation justes.</li> <li>• Débit moyen dans un dialogue en langage courant.</li> <li>• Cohérence du message exprimé.</li> <li>• Réponses pertinentes à des questions.</li> </ul>
4. Rédiger un texte de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger.</li> <li>• Justesse du vocabulaire.</li> <li>• Cohérence de l'ensemble du texte.</li> <li>• Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0067, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Individuellement.</li> <li>• À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots.</li> <li>• À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinction de notions et de concepts de base.</li> <li>• Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique.</li> <li>• Utilisation adéquate de la terminologie.</li> </ul>
2. Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résumé descriptif de quelques grandes étapes.</li> </ul>
3. Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.</li> </ul>
4. Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.</li> </ul>
5. Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification de quelques grandes influences.</li> <li>• Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles.</li> <li>• Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0011 : 105, 201, 204, 420.

Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Individuellement.</li> <li>• À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème.</li> <li>• À partir des besoins de la vie courante.</li> <li>• À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Brève définition des notions.</li> <li>• Exécution correcte des opérations de base.</li> <li>• Utilisation adéquate de la terminologie.</li> </ul>
2. Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques.</li> <li>• Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques.</li> <li>• Choix approprié en fonction des besoins.</li> </ul>
3. Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarche planifiée et méthodique.</li> <li>• Utilisation correcte des outils et des procédés.</li> <li>• Résultats satisfaisants par rapport au contexte.</li> <li>• Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.</li> </ul>
4. Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste en tenant compte du contexte.</li> <li>• Formulation claire et précise de l'interprétation.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0012 : 105, 201, 204, 420.

Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Individuellement.</li> <li>• À partir d'une production artistique désignée.</li> <li>• À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.</li> </ul>
2. Caractériser des courants artistiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, y compris un courant actuel.</li> </ul>
3. Commenter un produit artistique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation cohérente des observations, y compris l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0013, à l'exception du code 502.

Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Réaliser une production artistique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Individuellement.</li> <li>• À l'occasion d'un exercice pratique.</li> <li>• Dans un contexte de création ou d'interprétation.</li> <li>• À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.</li> </ul>
2. Utiliser le médium.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.</li> <li>• Application adéquate des techniques artistiques.</li> <li>• Respect des exigences du mode de production.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0014, à l'exception du code 502.

Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Individuellement ou en équipe.</li> <li>• En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Identifier de grandes problématiques contemporaines.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploration de diverses problématiques contemporaines.</li> <li>• Description des principaux enjeux liés à ces problématiques.</li> <li>• Formulation claire d'objets d'études liés à ces problématiques.</li> </ul>
2. Reconnaître le rôle particulier de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinction de certaines des théories utilisées dans l'analyse de la problématique.</li> <li>• Description claire des concepts et des méthodes utilisés.</li> </ul>
3. Démontrer la contribution de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique contemporaine.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulation claire des enjeux liés à la problématique.</li> <li>• Description précise des principaux apports des disciplines.</li> <li>• Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines.</li> <li>• Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes.

Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021L afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Individuellement ou en équipe.</li> <li>• En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Poser un problème de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Justification du choix du problème de recherche.</li> <li>• Description sommaire des principaux enjeux liés au problème.</li> <li>• Formulation claire des principales dimensions du problème.</li> <li>• Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires.</li> <li>• Formulation claire de la question de recherche.</li> </ul>
2. Analyser le problème de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Description pertinente d'une approche ou d'une méthode de recherche.</li> <li>• Sélection appropriée des données de la recherche.</li> <li>• Application adéquate de l'approche ou de la méthode utilisées.</li> <li>• Utilisation appropriée d'un cadre d'analyse.</li> </ul>
3. Proposer des solutions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Description claire des principaux apports disciplinaires.</li> <li>• Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines.</li> <li>• Justification des solutions proposées.</li> <li>• Appréciation des forces et des faiblesses des solutions proposées.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes.

Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021M afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.



## Renseignements complémentaires

### Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études techniques

#### Programme d'études

Un programme d'études est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Tout programme d'études collégiales comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études, une composante de formation générale qui est propre au programme, une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes du programme et, enfin, une composante de formation spécifique (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 6).

#### Compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (MEQ, *Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre général – Cadre technique*, 2002, p. 15).

#### Objectif

L'objectif se définit comme une compétence, habileté ou connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Chaque objectif est formulé sous la forme d'une compétence et comprend un énoncé de la compétence et des éléments de la compétence. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent l'acquisition ou la maîtrise des compétences propres à l'enseignement collégial.

#### Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de profession, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

#### Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension et à son acquisition. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles.

#### Heures d'enseignement

Unité de compte dans la répartition du temps d'enseignement, c'est-à-dire du temps passé par un étudiant sous la supervision d'un enseignant lors d'un cours théorique, d'un laboratoire ou d'un stage.

## Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Il comprend, pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, un contexte de réalisation et des critères de performance.

## Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

## Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne définit ni la situation d'apprentissage ni la situation d'évaluation.

## Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les établissements d'enseignement ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures d'enseignement, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

## Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation; en particulier, elle fait en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien déterminées et distinctes les unes des autres. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes à d'autres programmes d'études, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

L'harmonisation des programmes d'études permet, notamment, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais qu'elles présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation menés pour le programme d'études *Production scénique* ont permis de déterminer des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les renseignements relatifs aux travaux effectués et à leurs résultats sont présentés dans le document *Tableaux d'harmonisation – Production scénique*.

## Risques en matière de santé et de sécurité du travail

Cette section approfondit les risques mentionnés dans chaque compétence du programme d'études *Production scénique*.

Le tableau de la page suivante « Sources et niveaux de risques pour chaque compétence » associe à chaque compétence, les six sources de risques énumérées dans la typologie ci-dessous. Il précise également les niveaux de risques faibles ou élevés. Ces niveaux de risques sont présentés à titre indicatif puisqu'ils varient selon les opérations effectuées et le contexte de réalisation. Ce tableau sert de guide au personnel enseignant pour la planification d'activités d'apprentissage progressives, une organisation pédagogique conforme à la santé et la sécurité du travail.

Typologie des risques en santé et sécurité du travail avec la liste des dangers ou des situations à risque :

- Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique :
  - Formes (solide, liquide, aérosol, gaz, etc.) et exposition (Inhalation, absorption cutanée, ingestion, etc.).
  
- Risques physiques ou dangers d'ordre physique :
  - Risques électriques;
  - Risques thermiques;
  - Bruits;
  - Vibration;
  - Autres risques physiques.
  
- Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique :
  - Formes (poussières, brume, fluide, etc.) et exposition (inhalation, absorption cutanée, ingestion, coupure, etc.).
  
- Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique :
  - Postures contraignantes;
  - Efforts excessifs;
  - Mouvements répétitifs.
  
- Risques liés à la sécurité ou danger pour la sécurité :
  - Risques liés aux phénomènes mécaniques généraux;
  - Risques liés aux pièces, outils ou véhicules en mouvement;
  - Risques de chutes (travailleurs et objets);
  - Risques liés aux espaces clos;
  - Risques d'incendie ou d'explosion;
  - Violence au travail.
  
- Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial :
  - Facteurs liés à la nature du travail;
  - Facteurs liés à l'organisation du travail
  - Facteurs sociaux.

TABLEAU : SOURCES ET NIVEAUX DE RISQUES POUR CHAQUE COMPÉTENCE

NUMÉRO DE LA COMPÉTENCE	Production scénique	Sources de risques					
		Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique	Risques physiques ou dangers d'ordre physique	Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique	Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique	Risques liés à la sécurité ou dangers pour la sécurité	Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial
	ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE	1	2	3	4	5	6
1	Analyser les professions						
2	Analyser un projet de production scénique				○		
3	Établir des relations professionnelles						●
4	Exploiter son potentiel créateur						
5	Assumer ses responsabilités en matière de santé et de sécurité	●	●	○	○	●	●
6	Produire des plans et devis				●		○
7	Prendre des décisions au regard des aspects artistiques				○		○
8	Prendre des décisions au regard des aspects techniques				○		○
9	Effectuer des activités de gestion de projets				○		●
18	Gérer ses activités professionnelles				○		●
10 A	Coordonner les travaux de réalisation des accessoires	○	○		○	●	●
11 A	Coordonner les travaux de réalisation des costumes	○	○		○	●	●
12 A	Coordonner les travaux de réalisation des décors	○	○		○	●	●
13 A	Produire du matériel de présentation	○	○		○	○	○
14 A	Concevoir des accessoires	○	○		○	○	○
15 A	Concevoir des costumes	○	○		○	○	○
16 A	Concevoir des décors	○	○		○	○	○
17 A	Concevoir des atmosphères				○		●
19 A	S'assurer de l'intégration des aspects artistiques à la production	●	●		●	●	●
10 B	Coordonner les répétitions des artistes		○		○	○	○
11 B	Valider la conformité d'un système de gréage		●		●	●	○
12 B	Valider la conformité d'un système d'éclairage		●		●	●	○
13 B	Valider la conformité d'un système de sonorisation		●		●	●	○
14 B	Valider la conformité d'un système vidéo		●		●	●	○
15 B	S'assurer de l'intégration des aspects techniques à la production	○	●		●	●	●
16 B	Diriger les répétitions techniques		●		○	●	●
17 B	Diriger les enchaînements et la générale		●		○	●	●
19 B	Diriger les représentations.		●		○	●	●

### **Niveaux de risques**

Les niveaux de risques sont notés en fonction de l'importance (fréquence, durée et intensité) de la présence du risque et non selon la gravité des effets sur la santé et la sécurité des personnes.

Risque faible : ○

Risque élevé : ●





[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca)